ALMANACH
DES
FAMILLES
DE
J. B. ROLLAND & FILS
POUR L'ANNÉE
1895

(DIX-HUITIÈME ANNÉE)



MONTRÉAL

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS

ALMANACH

DES

FAMILLES

DE

J. B. ROLLAND & FILS

POUR L'ANNÉE

1895

(DIX-HUITIÈME ANNÉE)



MONTRÉAL

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS

A NOS LECTEURS.

La dix-huitième édition que nous publions aujourd'hui de l'*Almanach des Familles*, sera, nous l'espérons accueillie aussi favorablement que les précédentes. Nous n'avons pas à parler du mérite de ce petit opuscule, le succès qu'il a obtenu en dit assez, et nous avons tout lieu de croire que la présente édition lui conservera la place qu'il a su acquérir.

La première partie comprend avec le *Calendrier conforme à l'Ordo*, une riche collection de *légendes*, *anecdotes*, *bons conseils*, *charades*, *anagrammes*, *etc.*, *etc.* De fameuses *recettes d'économie domestique et rurale*, le *tableau des banques*, *le tarif des postes*, les *lois de chasse et de pêche*, *etc.*, *etc.*, composent la deuxième partie.

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que l'*Almanach des Cercles Agricoles*, qui a rencontré l'an dernier, à bon droit, l'approbation enthousiaste de toute personne désireuse de voir accroître et perfectionner notre système d'agriculture, sera publié dans les derniers jours de novembre.

LES ÉDITEURS.

Comput ecclésiastique pour 1895.

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire)........................... 15

Epacte (nombre de onze jours que le soleil a en plus sur l'année lunaire).. IV

Cycle solaire (il est de 28 ans)........................... 28

Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège).. 8

Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année).. F

Lettre du Martyrologe.. d

Fêtes mobiles.

Septuagésime.........	10 février	Pentecôte................	2 juin
LesCendres	27 février	Sainte-Trinité..........	9 juin
Dim. de la Passion	31 mars	Fête-Dieu	13 juin
" des Rameaux.....	7 avril	1er dim. de l'Avent.....	1er déc.
PAQUES...............	14 avril	Dimanches après la Pentecôte	25
Rogations..... 20, 21 et	22 mai		
Ascension	23 mai		

Quatre-Temps

Printemps	les 6, 8 et 9 mars.
Été	les 5, 7 et 8 juin.
Automne.	les 18, 20 et 21 septembre.
Hiver	les 18, 20 et 21 décembre.

Commencement des quatre Saisons.

Le Printemps, le 20 mars, à 3 h. 41 m. du soir. (*Equinoxe*, c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).
L'Été, le 21 juin, à 11 h. 36 m. du matin.
L'Automne, le 23 septembre, à 2 h. 3 m. du matin. (*Equinoxe*, c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).
L'Hiver, le 21 décembre, à 8 h. 31 m. du soir.

Fêtes religieuses d'obligation.

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er janvier. la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.
Le 23 mai, l'Ascension.
Le 1er novembre la Toussaint.
Le 25 décembre, Noël.

Fêtes légales. (Jours non juridiques).

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er janvier, la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.
Le 27 février, les Cendres.
Le 12 avril, Vendredi saint.
Le 15 avril, Lundi de Pâques.
Le 24 mai, Fête de la Reine.
Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 25 décembre, Noël.

Célébration solennelle du Mariage.

Cette année, on pourra célébrer la solennité des *Noces* du 7 janvier au 26 février inclusivement, et du 22 avril au 30 novembre aussi inclusivement.

Éres de l'année 1895.

De la création (4929 suivant les Bénédictins)	6858
De la période Julienne	6608
De la naissance de Jésus-Christ (ère chrétienne), 25 déc. ...	1895
De la fondation de Rome, selon Varron, 21 avril	2648
" " de Québec, 3 juillet	287
" " de Montréal, 17 mai	253
De la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, 11 12 octobre	403
De la découverte du Canada, par Jacques Cartier, 16 juillet	361
De la cession du Canada, à l'Angleterre, 9 février	132
De la république des Etats-Unis, 4 juillet	119
De la république française, 4 septembre	25
De la Puissance du Canada, 1er juillet	28
Du règne de S. S. Léon XIII, 20 février	17
" " de la reine Victoria I, 20 juin	58

Observations météorologiques, etc.

En 1893.—Première gelée d'automne, 25 octobre.
" " neige " 20 novembre.
" Commencement de l'hiver, 19 décembre.
" Première traverse en voiture sur la glace, de Longueuil à Hochelaga, 26 décembre.

En 1894.—La glace du St-Laurent part vis-à-vis la ville, le 21 mars.
" Arrivée du premier vapeur, *Longueuil*, le 13 avril.
" Arrivée du premier navire d'outre-mer, vapeur *Phœnix*, le 27 avril.
" Première gelée d'automne, 25 septembre.
" Première tempête de neige, le ....

Nota.—Pour le détail des années précédentes, voir nos Almanachs des années dernières.

BAROMÈTRE PERPÉTUEL.

Le tableau ci-dessous, préparé pour le climat de la Grande-Bretagne par le célèbre astronome Herschel, a été modifié par des hommes compétents, de manière à convenir au climat du Canada.

Si la nouvelle Lune, la pleine, le 1er quartier, ou le dernier arrivent :	EN ÉTÉ.	EN HIVER.
Entre minuit et 2 h. du matin....	Beau	Forte gelée, à moins que le vent ne vienne du sud ou de l'ouest.
" 2 et 4 "	Frais, fréquentes ondées	Neige et tempête.
" 4 et 6 "	Pluie	" "
" 6 et 8 "	Vent et pluie	Tempête.
" 8 et 10 "	Variable	Neige, si le vent est à l'est ou à l'ouest.
" 10 et 12 "	Fréquentes ondées....	Neige, si le vent est à l'ouest.
Entre midi et 2h. p.m.	Très pluvieux........	Neige ou froid.
" 2 et 4 " ..	Variable	Beau et doux.
" 4 et 6 " ..	Beau	Beau.
" 6 et 8 " ..	Beau, si le vent est N. O............ Pluie, s'il est sud ou S. O	Beau et gelée, si le vent est N. ou N. E. Pluie ou neige, s'il est sud ou sud-ouest.
" 8 et 10 " ..	" " "	" " "
" 10 et minuit	Beau	Beau et froid.

N. B.—Les prédictions de ce tableau seront d'autant plus correctes que les changements de la lune s'effectueront plus près de midi ou de minuit.
Le tableau de l'été est plus exact que celui de l'hiver.

Jeûnes de précepte avec abstinence.

1° Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année:

2° Les jours de *Vigile* de la PENTECÔTE, (1er juin); de la solennité des Apôtres SS. PIERRE ET PAUL,(28 juin); de la solennité de l'ASSOMPTION, (17 août) ; de la TOUSSAINT, (31 octobre), et de NOËL, (24 décembre) ;

3° Le mercredi des CENDRES et les trois jours suivants, 28 février, 1 et 2 mars.

4° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du carême ;

5° Le dimanche des RAMEAUX et les six autres jours de la SEMAINE SAINTE ;

6° Tous les mercredis et vendredis de l'*Avent.*

N. B. — Tous les jours du carême sont jeûnes de précepte, cependant les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines du carême, il n'y a point d'abstinence *totale*, mais seulement *partielle* ; c'est-à-dire qu'en ces jours, on peut faire *un seul* repas en gras (le midi), et il n'est pas permis de faire usage de poisson à ce repas. Si l'on use de viande, on ne peut manger de poisson au même repas, mais on peut renoncer à la viande et manger du poisson, etc. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson.

Apparence des Planètes pour 1895.

Venus, sera étoile du matin, du 19 septembre au 31 décembre ; étoile du soir le reste de l'année.

Mars, sera étoile du matin jusqu'au 5 février, et du 11 octobre à la fin de l'année ; étoile du soir les autres parties de l'année.

Jupiter, sera étoile du matin jusqu'au 17 mars, et du 31 juillet à la fin de l'année ; étoile du soir les autres parties de l'année.

Saturne, sera étoile du matin jusqu'au 23 juillet, et du 2 novembre à la fin de l'année ; étoile du soir les autres parties de l'année.

Eclipses durant l'année 1895.

Il y aura cette année trois éclipses de soleil et deux de la lune.

Le 10 mars, éclipse totale de la lune entre 10 h. 4 m. et 11 h. 31 m. du soir, visible en Canada.

Le 26 mars, éclipse partielle du soleil, entre 3 h. 44 m. et 6 h. 45 m. du soir, visible dans les Provinces maritimes et la côte du Labrador.

Le 20 août, éclipse partielle du soleil, invisible en Canada.

Le 3 septembre, éclipse totale de la lune, entre 0 h. 11 m. du matin et 1 h. 52 m. du matin, invisible en Canada.

Le 18 septembre, éclipse partielle du soleil invisible en Canada.

Explication des signes et abréviations.

La colonne CL. désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour ; le signe † les jours où on peut dire des messes basses avec des ornements noirs ; et le signe * les dimanches où à vêpres on prend la couleur du jour suivant.

N. L., Nouvelle Lune.	P. Q , Premier Quartier.
P. L., Pleine Lune.	D. Q , Dernier Quartier.
H. M., Heure, Minute.	Q. Tps., Quatre-Temps.

JANVIER



31 JOURS

CONSACRÉ À L'ENFANT JÉSUS. SIGNE DU VERSEAU.

Les jours croissent de 1 h. 5 minutes.

P. Q le 4, à 2h. 58m. du mat. | D. Q. le 17, à 6h. 1m. du soir.
P. L. le 11, à 1h. 55m. du mat. | N. L. le 25, à 4h. 31m. du soir.

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev. H.	M.	Cou. H.	M.	LUNE L. C. H.	M.
Mardi	1	b	Circoncision, doub. 2 cl. ((d'oblig.)	7	47	4	21	10	10
Merc.	2	r	Octave de St Etienne, doub.	7	47	4	22	11	12
Jeudi	3	b	Octave de St Jean, doub.	7	47	4	23	matin	
Vend.	4	r	Octave des SS. Innocents, doub.	7	46	4	24	0	14
Sam.	5	b	Vigile de l'Epiphanie, semid.	7	46	4	25	1	19
DIM.	6	b	ÉPIPHANIE, 1re cl.	7	46	4	26	2	27
Lundi	7	b	De l'Octave, semid.	7	45	4	28	3	41
Mardi	8	b	De l'Octave, semid.	7	45	4	29	4	55
Merc.	9	b	De l'Octave, semid.	7	44	4	30	6	7
Jeudi	10	b	De l'Octave, semid.	7	44	4	31	7	13
Vend.	11	b	De l'Octave, semid.	7	43	4	32	Lever	
Sam.	12	b	Du dim. dans l'Octave, semid.	7	42	4	33	6	44
DIM.	13	b	Octave de l'Épiphanie, doub.	7	42	4	34	8	4
Lundi	14	b	St Hilaire, Ev. et Doct., doub.	7	42	4	35	9	21
Mardi	15	b	St Paul, Ermite, doub.	7	40	4	37	10	35
Merc.	16	r†	St Marcel, P.M., semid.	7	40	4	38	11	47
Jeudi	17	b	St Antoine, abbé, doub.	7	39	4	39	matin	
Vend.	18	b	Chaire de St Pierre à Rome, d. m.	7	39	4	41	0	59
Sam.	19	r†	St Canut, M., semid.	7	38	4	42	2	8
DIM.	20	b	2 Ép. S. Nom de Jésus, doub. 2 cl.	7	37	4	43	3	17
Lundi	21	r	Ste Agnès, V. M., doub.	7	36	4	45	4	25
Mardi	22	r†	SS. Vinc. et Anastase, MM. semid.	7	35	4	46	5	24
Merc.	23	b	Épousailles de la B. V. M., d. m.	7	34	4	47	6	17
Jeudi	24	r	St Timothée, Ev. et M., doub.	7	33	4	49	7	0
Vend.	25	b	Conversion de St. Paul d. m.	7	32	4	51	couch	
Sam.	26	r	St Polycarpe, E. M., doub.	7	32	4	52	5	56
DIM.	27	b	3 Ep. Ste Famille, J.M.J., doub. 1re cl.	7	32	4	53	7	0
Lundi	28	b†	St Raymond de Penn., C., semid	7	31	4	54	8	3
Mardi	29	b	St François de Sales, E. D., doub.	7	31	4	56	9	4
Merc.	30	r†	Ste Martine, V. et M., semid.	7	30	4	58	10	5
Jeudi	31	b	St Pierre Nolasque, conf. double.	7	28	5	0	11	9

Le vent du jour de l'an
Existe la moitié de l'année.
Le jour de la St-Vincent
Tout gèle ou tout détend.

Quand il ne pleut pas en janvier
Il faut étayer le grenier.
Tonnerre en janvier,
Récolte abondante.

Si les mouches dansent en janvier,
Le cultivateur devra s'inquiéter de ses fourrages.
Quand il pleut le jour de Saint-
Antoine, pomme de terre prospère.

bane

JANVIER.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

FEVRIER  **28 JOURS**

CONS. AUX D. DE LA S. VIERGE. SIGNE DES POISSONS.

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

☾ P. Q. le 2, à 7h. 22m. du soir. | ☽ D. Q. le 16, à 8h. 14m. du mat.
P. L. le 9, à 0h. 28m· du soir. | N. L. le 24, à 11h. 49m· du m.

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev. H. M.	Cou H. M.	LUNE L. C. H. M.
Vend.	1	r	St Ignace, E. M. doub.	7 27	5 1	matin
Sam.	2	b	Purification de la B. V. M., d. 2 cl.	7 26	5 2	0 14
DIM.	3	vr	4 Ep. Du Dim. (sol. Purif., orn. bl.)	7 25	5 3	1 22
Lundi	4	b	St André Corsini, E. C., doub.	7 23	5 5	2 34
Mardi	5	r	Ste Agathe, V. M. doub.	7 22	5 6	3 46
Merc.	6	b	St Tite, E. et C., doub.	7 20	5 8	4 53
Jeudi	7	b	St Romuald, abbé, doub.	7 19	5 9	5 53
Vend.	8	b	St Jean de Matha, C. doub.	7 18	5 11	6 39
Sam.	9	b	St Cyrille d'Alexandrie, E et D., d.	7 17	5 13	Lever
DIM.	10	vl*	Septuagésime, semid.*, 2 cl.	7 16	5 14	6 53
Lundi	11	b	Les sept fondateurs des Servites, d.	7 14	5 16	8 12
Mardi	12	r†	Prière de Notre-Seigneur, d. m.	7 13	5 17	9 27
Merc.	13	b	Ste Geneviève V. doub.	7 11	5 18	10 41
Jeudi	14	b	St Ildefonse, E. C., doub.	7 9	5 19	11 54
Vend.	15	r	SS. Martyrs Japonais, doub.	7 8	5 20	matin
Sam.	16	b	N.-D. de Lourdes, d. m. (du 12).	7 6	5 22	1 18
DIM.	17	vl*	Sexagésime, semid. 2 cl.	7 4	5 24	2 15
Lundi	18	r	St Siméon, E. M., doub.	7 3	5 25	3 19
Mardi	19	r	De la Passion de N. S. d. m.	7 1	5 27	4 15
Merc.	20	b	St Jean Chrysost., E. et D., d. (27 janv.)	7 0	5 28	5 0
Jeudi	21	b	Du SS. Sacrement, semid.	6 59	5 30	5 36
Vend.	22	b	Chaire de St Pierre à Antioche, d. m.	6 57	5 31	6 5
Sam.	23	b	*Vig.* St Pierre Damien, E. et D., doub.	6 55	5 33	6 28
DIM.	24	vl	Quinquagésime, semid. 2 cl.	6 53	5 34	couch
Lundi	25	b†	Ste Marguerite de Cortone Pénit., sem.	6 51	5 35	6 57
Mardi	26	r	St Mathias, ap., doub. 2 cl. (du 24).	6 49	5 37	7 58
Merc.	27	vl	Les Cendres.	6 47	5 39	9 0
Jeudi	28	vl†	De la Férie (b† SS. Sacrement).	6 46	5 39	10 6

Au lendemain de la St-Blaise
Assez souvent l'hiver s'apaise.
En février s'il grêle et tonne,
C'est la marque d'un bel automne.

Doux hiver, printemps desséché.
Pénible hiver, printemps mouillé.
Le vent de carême prenant
Reste toujours le plus fréquent.

Février est de tous les mois
Le plus court et le plus matois.
S'il ne fait pas mauvais temps en février
Et en mars, toute l'année le temps est pluvieux.

FÉVRIER.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

MARS — 31 JOURS

CONSACRÉ À SAINT JOSEPH.



SIGNE DU BÉLIER.

Les jours croissent de 1 heure 48 minutes.

☾ P. Q. le 4, à 7h. 46m du mat. | ☽ D. Q. le 18, à 0h. 37m. du mat.
P.L. le 10, à 10h 43m. du soir. | N. L. le 26, à 5h. 30m. du m.

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev. H M	SOLEIL. Cou. H. M	LUNE L. C. H. M.
Vend.	1	r	De la Couronne d'Epines, d. m.	6 44	5 42	11 13
Sam.	2	vl†	De la Férie (b† Imm. Concept.)	6 42	5 43	matin
DIM.	3	vl	1er du Carême, semid. 1 cl.	6 40	5 44	0 22
Lundi	4	b†	St Casimir, C, semid.	6 39	5 45	1 33
Mardi	5	vl†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	6 37	5 47	2 39
Merc.	6	vl†	*Q. Tps. Jeûne.* De la Férie (b† St. Jos.)	6 36	5 48	3 39
Jeudi	7	b	St Thomas d'Aquin, C. D., doub.	6 34	5 49	4 30
Vend.	8	r	*Q. Tps. Jeûne* Ste Lance et SS. Clous, d. m.	6 31	5 51	5 11
Sam.	9	b	*Q. Tps. Jeûne.* Ste Françoise, Ve, d.	6 29	5 53	Lever
DIM.	10	vl	2me du Carême, semid. 2 cl.	6 27	5 54	5 42
Lundi	11	vl†	De la Férie (b†. SS. Anges.)	6 25	5 55	7 0
Mardi	12	b	St Grégoire, P. et D., doub.	6 24	5 56	8 17
Merc.	13	vl†	De la Férie (b† St Joseph.)	6 22	5 58	9 33
Jeudi	14	vl†	De la Férie (b† St Sacrement.)	6 20	5 59	10 48
Vend.	15	r	Du St Suaire, d. m.	6 18	6 1	matin
Sam.	16	vl†	De la Férie (b† Imm. Concept.)	6 16	6 2	0 2
DIM.	17	vl	3me du Carême, semid. 2 cl. (Sol. S. Jos.)	6 14	6 3	1 9
Lundi	18	b	St Cyrille de Jérusalem, E D, doub.	6 11	6 4	2 8
Mardi	19	b	S. JOSEPH, pat. de l Egl. C., d. 1 cl	6 10	6 6	2 58
Merc.	20	b	St Gabriel Archange, d. m.	6 9	6 7	3 37
Jeudi	21	b	St Benoit, abbé, doub. m.	6 7	6 8	4 8
Vend.	22	r	Des Cinq Plaies de N. S., d. m.	6 5	6 9	4 33
Sam.	23	b	St Turibe, E. et C., doub.	6 3	6 11	4 54
DIM.	24	vl	4me du Carême, sem. 2 cl (S. de l'Ann	6 1	6 12	5 13
Lundi	25	b	Annonciation, 2 cl. (non d'ob.)	5 59	6 13	couch
Mardi	26	b	St Patrice, E. et C, doub. maj. (du 17).	5 57	6 14	6 58
Merc.	27	b	St Jean Damascène, C. D., doub.	5 55	6 16	7 57
Jeudi	28	b†	St Jean de Capistran, C, semid.	5 53	6 17	9 4
Vend.	29	r	Précieux Sang de N. S., d. m.	5 52	6 18	10 14
Sam.	30	vl†	De la Férie (b† Imm.)	5 50	6 20	11 23
DIM.	31	vl	Passion, semid. 1 cl. (1)	5 47	6 21	matin

L'hirondelle en mars arrivant
Ne fait pas toujours le printemps.
Puis en septembre elle abandonne,
Le ciel refroidi de l'automne.

Quand mars entre comme un mouton,
Il sort comme un lion.

En mars quand il tonne,
Chacun s'en étonne.
En avril s'il tonne,
C'est nouvelle nouvelle.

Brumeuse matinée
Promet belle journée.

(1) Pas d'offices votifs pendant la quinzaine de la Passion.

MARS.

		19	00
1		2	20
2		2	08
3		4	00
4		3	50
5			
6	Rose	13	60
7			
8		42	50
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			

AVRIL — 30 JOURS



CONS. A N. D. AUXILIATRICE. SIGNE DU TAUREAU.

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes.

P. Q. le 2, à 4h. 33m. du soir. | D. Q. le 16, à 6h. 28m. du soir.
P. L. le 9, à 8h. 49m. du soir. | N. L. le 24, à 8h. 16m. du soir.

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev. H. M.	SOLEIL. Cou. H. M.	LUNE L. C. H. M.
Lundi	1	vl†	De la Férie.	5 44	6 22	0 31
Mardi	2	b	St François de Paule, C., doub.	5 44	6 23	1 23
Merc.	3	v.†	De la Férie.	5 42	6 24	2 6
Jeudi	4	b	St Isidore, E. D., doub.	5 41	6 25	3 7
Vend.	5	b	Notre-Dame de Pitié, doub. maj.	5 39	6 27	3 43
Sam.	6	vl†	De la Férie.	5 37	6 29	4 10
DIM.	7	vl	Rameaux, 1 cl. semid.	5 36	6 30	4 34
Lundi	8	vl	De la Férie.	5 33	6 31	Lever
Mardi	9	vl	De la Férie.	5 32	6 32	7 6
Merc.	10	vl	De la Férie.	5 30	6 33	8 22
Jeudi	11	b	Jeudi Saint, 1 cl.	5 28	6 34	9 38
Vend.	12	n	Vendredi Saint, 1 cl.	5 26	6 36	10 51
Sam.	13	b	Samedi Saint, 1 cl.	5 24	6 37	11 57
DIM.	14	b	PAQUES, doub. 1 cl.	5 22	6 38	matin
Lundi	15	b	De l'Octave, } doub. 1re. cl.	5 20	6 40	0 51
Mardi	16	b	De l'Octave, } doub. 1re. cl.	5 18	6 42	1 34
Merc.	17	b	De l'Octave, } semid.	5 17	6 43	2 9
Jeudi	18	b	De l'Octave, } semid.	5 15	6 44	2 35
Vend.	19	b	De l'Octave, } semid.	5 13	6 45	2 58
Sam.	20	b	De l'Octave, } semid.	5 11	6 47	3 18
DIM.	21	b	1 *Pâq.* Quasimodo, doub.	5 10	6 48	3 36
Lundi	22	r†	SS. Soter et Caïus, PP. et MM., semid.	5 8	6 49	3 54
Mardi	23	r†	St Georges, M., semid.	5 6	6 50	4 13
Merc.	24	r	St Fidèle de Sigm., M., doub.	5 5	6 51	couch
Jeudi	25	r	*Rog.* St Marc, Ev'g., d. 2 cl. (pr. rog. vl.)	5 3	6 53	8 2
Vend.	26	r†	SS. Clet et Marcellin, PP. et MM. sem.	5 2	6 54	9 13
Sam.	27	b	N.-D. du Bon Conseil, doub. maj.	5 0	6 56	10 22
DIM.	28	b*	2 *Pâq.* St Paul de la Croix, Conf. d.	4 58	6 57	11 27
Lundi	29	r	St Pierre, M., doub.	4 56	6 58	matin
Mardi	30	b	Ste Catherine de Sienne, V., doub.	4 55	6 59	0 23

Quand avril commence trop doux,
Il finit le pire de tous.
S'il pleut le Vendredi Saint,
Toute la pluie de l'année ne servira de rien.
Par la blanche gelée
La pluie est présagée.
Pâques pluvieux,
Blé graineux.

AVRIL.

	1500
1	200
2	100
3	500
4	500
5	100
6	
7	2400
8	
9	
0	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	

MAI — **31 JOURS**

CONSACRÉ À MARIE. — SIGNE DES GÉMEAUX.



Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.

☾ P. Q. le 1, à 10h. 49m. du soir.
🌕 P. L. le 8, à 7h. 4m. du soir.
☽ D. Q. le 16, à 0h. 49m. du soir.
🌑 N. L. le 24, à 7h. 52m. du m.
☾ P. Q. le 31, à 0h. 54m. du m.

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H. M.	SOLEIL Cou. H. M.	LUNE. L. C. H. M.
Merc.	1	r	SS. Philippe et Jacques, ap., 2 cl.	4 54	7 0	1 7
Jeudi	2	b	St Athanase, E et D. doub.	4 53	7 1	1 44
Vend.	3	r	Invent. de la Ste Croix, d. 2 cl.	4 51	7 3	2 12
Sam.	4	b	Ste Monique Ve., doub.	4 50	7 4	2 37
DIM.	5	b	3 *Pâq.* Patron. de St Joseph, d. 2 cl.	4 49	7 5	2 59
Lundi	6	r	St Jean dev. la Porte Latine, d. m.	4 47	7 7	Lever
Mardi	7	r	St Stanislas, E. et M. doub.	4 45	7 8	5 58
Merc.	8	b	App. de St Michel, arch , d. m.	4 43	7 9	7 14
Jeudi	9	b	St Grégoire de Naz., E. D., d.	4 42	7 10	8 29
Vend.	10	b	St Antonin, E. et C., d.	4 41	7 11	9 38
Sam.	11	b	St François Hiéronymo, C., doub.	4 40	7 12	10 39
DIM.	12	b	4 *Pâq.* Du Dimanche, semid.	4 39	7 13	11 26
Lundi	13	b	B. J.-Bte de la Salle, conf., d.	4 37	7 15	matin
Mardi	14	b	St Léon, P. et D., doub. (du 11 avril).	4 36	7 16	0 7
Merc.	15	b	St Isidore le laboureur, C., d.	4 35	7 17	0 36
Jeudi	16	b†	St Ubald, E. et C., semid.	4 34	7 18	1 1
Vend.	17	b	St Pascal Baylon, conf.. doub.	4 33	7 19	1 22
Sam.	18	r	St Venant, M., d.	4 32	7 20	1 42
DIM.	19	b	5 *Pâq.* St Pierre Célestin, P. C., d.	4 31	7 20	1 57
Lundi	20	b†	*Rog.* St Bernardin, C., semid.	4 30	7 22	2 18
Mardi	21	r	*Rog.* St Jean Nepomucène, M., d.	4 29	7 23	2 37
Merc.	22	b	*Rog. Vig.* St Anselme, P. et D., d. (21 av.)	4 28	7 24	3 1
Jeudi	23	b	Ascension, d. 1re. cl. (d'oblig.)	4 27	7 25	3 29
Vend.	24	b	N.-D. de Bonsecours, d. m.	4 27	7 27	couch
Sam.	25	b	St Grégoire VII, P. et C., doub.	4 26	7 28	9 16
DIM.	26	b	Dim. dans l'Oct. St Philippe de N.C., d.	4 25	7 29	10 12
Lundi	27	b†	Ste Marie Mad. de Pazzi, V., semid.	4 24	7 30	11 6
Mardi	28	b	St Augustin de Cantorbéry, E. C., d.	4 23	7 31	11 46
Merc.	29	b†	De l'Octave, semid.	4 22	7 32	matin
Jeudi	30	b	Octave de l'Ascension, semid.	4 21	7 33	0 17
Vend.	31	b	Ste Angèle de Mérici, V., d.	4 20	7 34	0 41

En Mai rosée, en mars grésil,
Pluie abondante au mois d'avril
Le laboureur est content plus
Que ne feraient cent écus.
La Pentecôte
Donne les foins ou les ôte.

Boue de mai,
Epi en août.
Chaud mai, frais juin,
Donnent pain et vin.
Il ne faut pas semer toute semence
Dans le même champ.

MAI.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

JUIN  **30 JOURS**

CONS. AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS. SIGNE DE L'ÉCREVISSE.

Les jours croissent de 17 minutes du 1er au 20, et décroissent de 4 minutes du 23 au 30.

P. L. le 7, à 6h. 5m. du matin. N. L. le 22, à 4h. 56m. du soir.
D. Q. le 15, à 6h. 33m. du m. P. Q. le 29, à 9h. 6m. du mat.

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev.		Cou.		LUNE. L. C.	
				H.	M	H.	M.	H.	M.
Sam.	1	r	(*Jeûne.*) De la Vigile.	4	20	7	34	1	3
DIM.	2	r	PENTECOTE, doub. 1re. cl.	4	20	7	36	1	26
Lundi	3	r	De l'Octave } doub. 1re cl.	4	19	7	37	1	49
Mardi	4	r	De l'Octave } doub. 1re cl.	4	19	7	37	2	12
Merc.	5	r	4 *Tps. Jeûne.* De l'Octave. } semid.	4	18	7	38	2	40
Jeudi	6	r	De l'Octave. } semid.	4	18	7	38	3	15
Vend.	7	r	4 *Tps. Jeûne.* De l'Octave. } semid.	4	17	7	39	Lever	
Sam.	8	r	4 *Tps. Jeûne.* De l'Octave. } semid.	4	17	7	40	9	20
DIM.	9	b	1 *Pent.* STE TRINITÉ, d. 2e cl.	4	17	7	40	10	3
Lundi	10	b†	Ste Marguerite, reine, semid.	4	17	7	41	10	36
Mardi	11	r	St Barnabé, Ap., d. m.	4	17	7	42	10	58
Merc.	12	b	St Jean de S. Facond, C., doub.	4	16	7	42	11	25
Jeudi	13	b	FETE-DIEU, 1re cl., (non d'oblig.)	4	16	7	43	11	44
Vend.	14	b	St Basile, E. et D., doub.	4	16	7	43	matin	
Sam.	15	b	De l'Octave semid.	4	16	7	44	0	2
DIM.	16	b	2 *P.* St Jean F.Regis, C., d. (Sol. et Proc.	4	16	7	44	0	20
Lundi	17	b	De l'Octave } semid. S. Sacr.)	4	16	7	44	0	38
Mardi	18	b	De l'Octave } semid.	4	16	7	45	0	59
Merc.	19	b	Ste Julienne de Falcon, V., doub.	4	16	7	46	1	25
Jeudi	20	b	Octave de la Fête-Dieu, doub.	4	16	7	46	1	58
Vend.	21	b	SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, d. 1re cl.	4	16	7	46	2	42
Sam.	22	b	*Vig.* N.-D. de Grâce, d. m. (du 1 juin).	4	16	7	47	couch	
DIM.	23	vr	3 *Pent.* Du Dim., s. (Sol. de St J.-Bte).	4	17	7	47	8	58
Lundi	24	b	ST JEAN-BAPTISTE, 1re cl.	4	17	7	47	9	42
Mardi	25	b	St Guillaume, abbé, doub.	4	18	7	47	10	17
Merc.	26	r	SS. Jean et Paul, MM., doub.	4	18	7	47	10	45
Jeudi	27	b†	De l'Octave, semid.	4	18	7	46	11	8
Vend.	28	b†	*Vig.* (*jeûne*). St Léon II, P. et C., sem.	4	19	7	46	11	31
Sam.	29	r	SS. PIERRE ET PAUL, d. 1re cl.(n.d'ob.)	4	19	7	46	11	52
DIM.	30	r	4 *Pent.* Comm. de St Paul, doub. maj. (Sol. SS. P. et P.)	4	20	7	46	matin	

St-Pierre et St-Paul pluvieux,
Poûr trente jours sont dangereux.
S'il tonne au mois de juin,
Année de paille et de foin.

Année de foin,
Année de rien.
Arc-en-ciel le matin,
Pluie sans fin.

Une fleur n'est qu'une fleur pour le papillon;
Pour l'abeille, c'est un patrimoine.

JUIN.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

JUILLET

31 JOURS



CONSACRÉ AU PRÉCIEUX SANG. SIGNE DU LION.

Les jours décroissent de 58 minutes.

P. L. le 6, à 6h. 34m. du soir. | N. L. le 22, à 0h. 37m. du m.
D. Q. le 14, à 10h. 37m. du soir | P. Q le 28, à 3h. 41m. du soir

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev. H M		SOLEIL. Cou. H M		LUNE L C. H. M.	
Lundi	1	b	Oct. St Jean-Baptiste, doub.	4	20	7	46	0	15
Mardi	2	b	VISIT. DE LA B. V. MARIE, d. 2 cl.	4	21	7	46	0	43
Merc.	3	r	SS. Irénée, etc., MM. doub.	4	22	7	46	1	14
Jeudi	4	r†	De l'Octave, semid.	4	23	7	45	1	55
Vend.	5	b	SS. Cyrille et Méthode, Ev. et C., d.	4	23	7	45	2	44
Sam.	6	r	Octave de SS. Pierre et Paul, d.	4	24	7	44	Lever	
DIM.	7	r	5 *Pent.* Pr. Sang, d. 2 cl. (Sol. du S. C.)	4	24	7	44	8	36
Lundi	8	b†	Ste Elisabeth de P., reine, semid.	4	25	7	44	9	5
Mardi	9	r	SS. Zénon et ses C., MM. doub.	4	26	7	44	9	28
Merc.	10	r†	Les SS. 7 Frères, MM., semid.	4	26	7	42	9	48
Jeudi	11	b†	Du SS. Sacrement, semid.	4	27	7	42	10	7
Vend.	12	b	St Jean Gualbert, abbé, d.	4	27	7	42	10	24
Sam.	13	b†	St Anaclet, P. M., semid.	4	28	7	41	10	40
DIM.	14	b	6 *Pent.* St Bonaventure, E. D., d. (1)	4	29	7	41	11	1
Lundi	15	b†	St Henri, conf., semid.	4	30	7	41	11	24
Mardi	16	b	N. D. du Mont-Carmel, d. m.	4	31	7	40	11	53
Merc.	17	b†	St Alexis, conf., semid.	4	32	7	39	matin	
Jeudi	18	b	St Camille de Lellis, C. doub.	4	33	7	38	0	30
Vend.	19	b	St Vincent de Paul, C., doub.	4	34	7	37	1	17
Sam.	20	b	St Jérôme Émilien, C. doub.	4	35	7	36	2	21
DIM.	21	vr*	7 *Pent.* Du Dimanche, semid.	4	35	7	35	3	34
Lundi	22	b	Ste Marie Madeleine, doub.	4	37	7	34	couch	
Mardi	23	r	St Apollinaire, E. M., doub.	4	38	7	33	8	38
Merc.	24	vl†	*Vig.* de St. Jacques (b† St Joseph).	4	39	7	32	9	11
Jeudi	25	r	St Jacques, Ap., d. 2 cl. (2)	4	40	7	31	9	34
Vend.	26	b	STE ANNE, pat. la pr. de Q., d., 1 cl.	4	41	7	30	9	55
Sam.	27	b†	De l'Octave de Ste Anne, semid.	4	42	7	30	10	20
DIM.	28	b	8 *Pent.* Du Dim. s. (Sol. Ste Anne 1 cl.)	4	42	7	28	10	46
Lundi	29	b†	Ste Marthe, V., semid.	4	44	7	27	11	16
Mardi	30	b†	De l'Octave de Ste Anne, semid.	4	45	7	26	11	52
Merc.	31	b	St Ignace, C., doub.	4	46	7	25	matin	

Le soleil se levant comme un rouge miroir,
Annonce de l'eau pour le soir ;
Mais si, tout au contraire, il est rouge le soir,
D'un beau jour pour demain il nous donne l'espoir.
S'il pleut le premier jour de la canicule,
Il pleuvra pendant six semaines et vice versâ.

(1) Dans les provinces de Québec, Montréal et Ottawa (excepté les diocèses de Montréal et de Valleyfield). Déd. des égl. d. 1 cl. avec oct. (*orn. bl.*)
(2) A Montréal, S. Jacques, titul. de la cathéd., d. 1 cl. avec oct.

JUILLET.

		200
1		450
2		200
3		250
4		100
5		100
6		
7		1200
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31		

AOUT  **31 JOURS**

CONS. AU S. COEUR DE MARIE — SIGNE DE LA VIERGE.

Les jours décroissent de 1 heure 35 minutes.

P. L. le 5, à 8h. 57m du m. | N. L. le 20, à 8h. 1m. du mat.
D. Q. le 13, à 0h. 24m du soir. | P. Q. le 27, à 0h. 49m. du mat.

Jours de la semaine		CL	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev.		SOLEIL. Cou.		LUNE. L. C.	
				H	M	H.	M.	H.	M.
Jeudi	1	b	St Pierre-ès-Liens, d. m.	4	48	7	24	0	39
Vend.	2	b	Oct. de Ste Anne doub.	4	50	7	22	1	34
Sam.	3	r†	Invention de St Etienne semid.	4	51	7	21	2	35
DIM.	4	b	9 *Pent.* St Dominique, C., doub. maj.	4	53	7	20	3	40
Lundi	5	b	N.-D. des Neiges, d. m.	4	53	7	19	Lever	
Mardi	6	b	Transfigur. de N. S., d. m.	4	55	7	17	7	52
Merc.	7	b	St Cajetan, conf., doub.	4	56	7	16	8	11
Jeudi	8	r†	SS. Cyriaque, etc., MM., semid.	4	57	7	14	8	30
Vend.	9	b	*Vig.* S. Alp. M. de Liguori, E.D., d. (du 2)	4	58	7	12	8	46
Sam.	10	r	St Laurent, M , 2 cl.	4	59	7	11	9	6
DIM.	11	r*	10 *Pent.* Ste Philomène, V. M., doub.	5	1	7	9	9	27
Lundi	12	b	Ste Claire, V., doub.	5	2	7	8	9	59
Mardi	13	r†	De l'Octave semid.	5	3	7	7	10	25
Merc.	14	vl†	*Messe de la Vigile* de l'Assomption.	5	4	7	5	11	6
Jeudi	15	b	ASSOMPTION, 1 cl.	5	5	7	3	12	0
Vend.	16	b	St Hyacinthe, C. doub.	5	6	7	2	matin	
Sam.	17	r	*Jeûne.* Octave de St Laurent, d.	5	7	7	1	1	6
DIM	18	b	11 *Pent.* St Joachim, d., 2cl. (Sol. l'As)	5	8	6	59	2	23
Lundi	19	b†	De l'Octave, semid.	5	9	6	57	couch	
Mardi	20	b	St Bernard, A. D. doub.	5	11	6	55	7	9
Merc.	21	b	Ste Jeanne de Chantal Ve., doub.	5	12	6	54	7	35
Jeudi	22	b	Octave de l'Assomption, d.	5	13	6	52	7	58
Vend.	23	b	*Vig.* St Philippe Béniti C. doub.	5	14	6	50	8	21
Sam.	24	r	St Barthélemy, Ap., d. 2 cl.	5	16	6	48	8	47
DIM.	25	b	12 *Pent.* T. S. Cœur de Marie, d. m.	5	18	6	46	9	16
Lundi	26	r†	St Zéphyrin, P. et M., s. (b† SS. Anges)	5	19	6	45	9	51
Mardi	27	b	St Joseph de Cal., C., doub.	5	20	6	43	10	34
Merc.	28	b	St Augustin E. D., doub.	5	21	6	41	11	28
Jeudi	29	r	Décollation de St Jean-B., d. m.	5	22	6	40	matin	
Vend.	30	b	Ste Rose de Lima, V., doub.	5	23	6	38	0	29
Sam.	31	b	St Raymond Nonnat, doub.	5	24	6	36	1	32

S'il pleut à la St-Laurent,
La pluie est encore à temps;
Mais à la St-Barthélemy
Tout le monde en fait fi.

S'il vente nord quand les blés sont en fleurs,
Riches seront les pauvres laboureurs.
Rouges nuages à l'aurore,
De la pluie ou du vent encore.

Tel est le quatrième jour de la lune, tel sera le temps de la lune, A moins que le sixième n'apporte un changement.

AOUT.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

SEPTEMBRE  **30 JOURS**

CONSACRÉ À SAINT MICHEL. SIGNE DE LA BALANCE.

Les jours décroissent de 1 heure 42 minutes.

P. L. le 4, à 1h. 1m. du mat. | N. L. le 18, à 4h. 1m. du soir.
D. Q. le 11, à 11h.56m. du soir. | P. Q. le 25, à 1h. 28m. du soir.

Jours de la semaine		Cl.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev. H. M.	SOLEIL. Cou. H. M.	LUNE. L. C. H. M.
DIM.	1	vr	13 *Pent.* Du Dimanche, semid.	5 26	6 34	2 37
Lundi	2	b†	St Etienne, roi, C., semid.	5 28	6 32	3 43
Mardi	3	vr†	De la Férie (r† SS. Apôtres)	5 29	6 30	4 47
Merc.	4	vr†	De la Férie (b† St Joseph).	5 30	6 28	Lever
Jeudi	5	b†	St Laurent Justinien, E. C., semid.	5 31	6 27	6 54
Vend.	6	vr†	De la Férie (r† Passion de N. S.)	5 32	6 24	7 12
Sam.	7	b†	De l'Imm. Conception, semid.	5 33	6 23	7 32
DIM.	8	b	14 *Pent.* NATIVITÉ DE LA B. V. M., 2 cl.	5 35	6 21	7 56
Lundi	9	b	St Pierre Claver, C., doub(	5 36	6 19	8 23
Mardi	10	b	St Nicolas Tolentin, C., d.	5 37	6 17	9 1
Merc.	11	b†	De l'Octave, semid.	5 39	6 16	9 49
Jeudi	12	b†	De l'Octave, semid.	5 39	6 14	10 49
Vend.	13	b†	De l'Octave, semid.	5 40	6 12	11 58
Sam.	14	r	Exaltation de la Ste Croix d. m.	5 42	6 10	matin
DIM.	15	b	15 *Pent.* St Nom de Marie, d. m. (1)	5 43	6 7	1 15
Lundi	16	r†	SS. Corneille et Cyp , MM., s.	5 44	6 6	2 36
Mardi	17	b	Stigm. de St. François, doub.	5 45	6 4	couch
Merc.	18	b	*Q. Tps. Jeûne.* St Jos. de Cop., C., d.	5 46	6 2	5 57
Jeudi	19	r	SS. Janvier, etc., MM., d.	5 48	6 0	6 20
Vend.	20	r	*Q. Tps. Jeûne.* SS. Eust., etc., MM., d.	5 49	5 57	6 45
Sam.	21	r	*Q. Tps. Jeûne* ST. MATHIEU, Ap., 2 cl.	5 50	5 56	7 24
DIM.	22	b	16 *Pent.* N.-D. des 7 Douleurs, d. m.	5 51	5 54	8 8
Lundi	23	r†	St Lin, P. M., semid.	5 52	5 52	8 29
Mardi	24	b	Notre-Dame de la Merci, d. m.	5 54	5 50	9 21
Merc.	25	vr†	De la Férie (b† St. Joseph)	5 56	5 48	10 18
Jeudi.	26	b†	Du SS. Sacrement, semid.	5 56	5 46	11 23
Vend.	27	r†	SS. Côme et Damien MM. semid.	5 57	5 45	matin
Sam.	28	r†	St Wenceslas M. semid.	5 59	5 43	0 28
DIM.	29	b	17 *P.* St Michel, et tous les SS. Ang., 2 cl.	6 0	5 40	1 33
Lundi	30	b	St Jérôme, C. D., doub.	6 2	5 38	2 37

Regarde bien, si tu me crois,
Le lendemain de la Ste-Croix,
Si nous avons le temps serein,
Abondance de tous biens.

Mais si le temps est pluvieux,
Nous aurons l'an infructueux.
Pluie de St-Michel
Ne demeure pas au ciel.

Quand la cigale chante en septembre,
N'achète pas de blé pour le revendre.

(1) Dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield, S. N. de Marie, fête patronale, d. 1 cl. avec oct. (*orn. M.*)

SEPTEMBRE.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

OCTOBRE **31 JOURS**

CONS. AUX ANGES GARDIENS.



SIGNE DU SCORPION.

Les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

P. L. le 3, à 5h. 53m. du soir. | N. L. le 18, à 1h. 15m. du m.
D. Q. le 11, à 9h. 40m. du mat. | P. Q. le 25, à 6h. 9m. du mat.

Jours de la semaine		CL	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev.		SOLEIL Cou		LUNE. L. C.	
				H.	M	H	M	H.	M.
Mardi	1	b	St Rémi, E. C. doub.	6	3	5	37	3	39
Merc	2	b	SS. Anges Gardiens, doub. maj.	6	4	5	35	4	41
Jeudi	3	b†	Du SS. Sacrement, semid.	6	5	5	33	Lever	
Vend.	4	b	St François d'Ass., C., doub. maj.	6	7	5	31	5	38
Sam.	5	b†	De l'Immac. Conception, semid.	6	8	5	30	6	1
DIM.	6	b	18 *Pent.* N.-D. DU ST ROSAIRE, d. 2 cl.	6	9	5	27	6	27
Lundi	7	b†	St Marc, P. C., simp. (b† SS. anges).	6	11	5	25	7	1
Mardi	8	b	Ste Brigitte, Ve, doub.	6	12	5	24	7	45
Merc.	9	r†	SS. Denis, etc., MM., semid.	6	12	5	21	8	39
Jeudi	10	b†	St Frs de Borgia, C., semid.	6	14	5	20	9	45
Vend.	11	vr†	De la Férie (r† Passion de N. S,)	6	15	5	19	10	57
Sam.	12	b†	De l'Immac. Conception, semid.	6	17	5	17	matin	
DIM	13	b	19 *Pent.* MATERN. DE LA STE V., d. m.	6	18	5	14	0	13
Lundi	14	r	St Calixte, P. M., doub.	6	20	5	12	1	31
Mardi	15	b	Ste Thérèse, V., doub.	6	21	5	11	2	50
Merc.	16	vr†	De la Férie (b† St Joseph).	6	23	5	9	4	7
Jeudi	17	b†	Ste Hedwidge, Ve, semid.	6	24	5	7	5	25
Vend.	18	r	ST LUC, Evang., 2 cl.	6	25	5	5	couch	
Sam	19	b	St Pierre d'Alcantara, C., doub.	6	26	5	4	5	42
DIM.	20	b	20 *Pent.* Pureté de la B. V. M., d. m.	6	28	5	2	6	21
Lundi	21	r	SS. Ursule, etc., VV. et MM.(doub.	6	29	5	1	7	9
Mardi	22	vr†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	6	31	4	59	8	6
Merc.	23	b	T. S. Rédempteur, d. m.	6	32	4	57	9	10
Jeudi	24	b	St Raphaël, archange, d. m.	6	33	4	55	10	16
Vend.	25	r†	SS. Chrys. et Darie, MM. (r† P.de N. S.)	6	35	4	53	11	23
Sam.	26	vl†	*Vig* SS. Simon et Jude (b† Imm. Conc)	6	36	4	52	matin	
DIM.	27	b*	21 *Pent.* Patron de la Ste V., d. m.	6	38	4	50	0	28
Lundi	28	r	SS. SIMON ET JUDE, Ap., 2 cl.	6	39	4	48	1	30
Mardi	29	vr†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	6	41	4	47	2	31
Merc.	30	vr†	De la Férie (b† St Joseph).	6	42	4	46	3	32
Jeudi	31	vl†	*Jeûne. Vig.* de la Toussaint (b† SS.Sac.)	6	43	4	45	4	41

Semé le jour de St-François,
Ton grain aura du poids.
Lune nouvelle aura beau
Le quatre à l'eau.

Entre St-Michel et St-François
Prends ta vendange tellequ'elle est.
Lune du dimanche,
A tout ruisseau il faut planche.

Le vent soufflera les trois quarts de l'année,
Comme il souffle la veille de la Toussaint.

OCTOBRE.

1		4 00
2		1 50
3	Beurre de Doream	3 52
4	lard	1 30
5		1 00
6	Lfuiore et Conalons	44
7		2 00
8		3 00
9		4
10		15 44
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31		

NOVEMBRE  **30 JOURS**

CONS. AUX AMES DU PURG. SIGNE DU SAGITTAIRE.

Les jours décroissent de 1 heure 17 minutes.

P. L. le 2, à 10h. 24m. du mat. | N. L. le 16, à 0h. 17m. du soir.
D. Q. le 9, à 6h. 12m. du soir. | P. Q. le 24, à 2h. 24m. du m.

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev. H. M	SOLEIL. Cou. H. M	LUNE L. C H. M.
Vend.	1	b	TOUSSAINT, 1 cl. (d'oblig.)	6 44	4 44	5 37
Sam	2	n	TRÉPASSÉS, doub.	6 46	4 42	Lever
DIM.	3	b	22 *Pent.* Du Dimanche, semid.	6 48	4 40	5 3
Lundi	4	b	St Charles Borr., E. C., doub.	6 49	4 39	5 44
Mardi	5	b†	De l'Octave, semid.	6 51	4 37	6 36
Merc.	6	b†	De l'Octave, semid.	6 52	4 36	7 37
Jeudi	7	b†	De l'Octave, semid.	6 54	4 34	8 48
Vend.	8	b	Octave de la Toussaint, doub.	6 55	4 32	10 2
Sam.	9	b	Dédic. de la Basilique de Latran, d. m.	6 56	4 31	11 17
DIM.	10	b	23 *Pent.* St André Avellin, C. d. (1)	6 57	4 29	matin
Lundi	11	b	St Martin, E. et C., doub.	6 58	4 28	0 31
Mardi	12	r†	St Martin, P. M. semid.	7 0	4 27	1 47
Merc.	13	b†	St Didace, C., semid.	7 1	4 26	3 2
Jeudi	14	r	St Josaphat, E. M., doub.	7 3	4 26	4 19
Vend.	15	b	Ste Gertrude, V. doub.	7 5	4 25	5 38
Sam.	16	b	St Stanislas Kostka, C., doub.	7 6	4 24	couch
DIM.	17	vr*	24 *Pent.* Du Dimanche, semid.	7 7	4 23	4 55
Lundi	18	b	Déd. des B. de SS. Pierre et Paul, d. m.	7 8	4 22	5 50
Mardi	19	b	Ste Élisabeth de Hongrie, Ve, doub.	7 11	4 21	6 52
Merc.	20	b	St Félix de Valois, C., doub.	7 12	4 20	8 0
Jeudi	21	b	Présentation de la B. V. M., d. m.	7 13	4 19	9 8
Vend.	22	r	Ste Cécile, V. M., doub.	7 14	4 18	10 14
Sam.	23	r	St Clément, P. M., doub.	7 16	4 18	11 17
DIM.	24	b*	25 *Pent.* St Jean de la Croix, C., d.	7 17	4 17	matin
Lundi	25	r	Ste Catherine, V. M., doub.	7 18	4 16	0 19
Mardi	26	b	St Sylvestre abbé, doub.	7 19	4 15	1 21
Merc.	27	b	St Léonard de P. M., C., d.	7 21	4 15	2 21
Jeudi	28	b†	Du SS. Sacrement, semid.	7 22	4 14	3 23
Vend.	29	vl†	*Vigile* de St André (r† Passion de N. S.)	7 23	4 13	4 28
Sam.	30	r	ST ANDRÉ, Apôtre, 2 cl.	7 25	4 12	5 33

La pleine lune à la St-Martin
Donne abondance de neige.
La terre noire donne de bon blé,
La terre blanche du blé bien granu.

Sources hautes,
Blé cher.
Sources basses.
Blé à bon marché.

Si les rivières débordent avant la St-Martin.
Elles sont toujours là ou en chemin.

(1) Dans les diocèses de Montréal et de Valleyfield, anniversaire de la dédicace de toutes les églises consacrées, d. de 1re cl. avec oct. *(orn. bl.)*

NOVEMBRE.

		1	00
1		20	00
2		2	20
3		3	00
4		2	95
5	Mouseline	10	00
6		1	00
7		3	00
8		2	00
9			
10		44	95
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			

12
16
18
20
23
30

DECEMBRE  31 JOURS

C. À MARIE CONÇ. SANS PÉCHÉ — SIGNE DU CAPRICORNE.

Les jours décroissent de 20 minutes du 1er au 20, et croissent de 5 minutes du 21 au 31.

P. L. le 2, à 1h, 44m. du mat. | P. Q. le 24, à 0h. 27m. du m.
D. Q. le 9. à 2h. 15m. du mat. | P. L. le 31, à 3h. 36m. du soir.
N. L. le 16, à 1h. 34m du m.

Jours de la semaine		OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev.		SOLEIL. Cou		LUNE. L. C.	
				H	M	H.	M	H.	M.
DIM.	1	vl	1ER DIMANCHE DE L'AVENT, semid. 1 cl.	7	26	4	12	6	42
Lundi	2	r†	Ste Bibiane, V. M., semid.	7	28	4	12	Lever	
Mardi	3	b	St François Xavier, C., d. m.	7	28	4	12	5	27
Merc.	4	b	*Jeûne.* St Pierre Chrys. E. D , doub.	7	29	4	11	6	38
Jeudi	5	vl†	De la Férie (b† SS. Sacrement).	7	30	4	11	7	50
Vend.	6	b	*Jeûne.* St Nicolas, E. C., doub.	7	31	4	11	9	7
Sam.	7	b	St Ambroise, E. D., doub.	7	32	4	11	11	22
DIM.	8	b	2 AVENT. L'IMM.-CONCEP., d. 1re cl.	7	33	4	11	11	36
Lundi	9	b†	De l'Octave, semid.	7	35	4	11	matin	
Mardi	10	b	Transl. de la S. M. de L., d. m.	7	35	4	11	0	50
Merc.	11	b†	*Jeûne.* St Damase, P. et C., semid.	7	36	4	11	2	3
Jeudi	12	b†	De l'Octave, semid.	7	37	4	11	3	19
Vend.	13	r	*Jeûne.* Ste Lucie, V. M., doub.	7	38	4	11	4	35
Sam.	14	b†	De l'Octave, semid.	7	39	4	11	5	52
DIM.	15	vl	3 AVENT. Du Dimanche, semid.	7	39	4	12	7	4
Lundi	16	r†	St Eusèbe, E. M., semid.	7	40	4	12	couch	
Mardi	17	vl†	De la Férie (1)	7	41	4	12	5	42
Merc.	18	b	*Q. Tps. Jeûne.* Expect. de la Ste V., d.m.	7	42	4	12	6	50
Jeudi	19	vl†	De la Férie.	7	42	4	13	7	58
Vend.	20	vl†	*Q. Tps. Jeûne (Vigile).* De la Férie.	7	43	4	13	9	3
Sam.	21	r	*Q. Tps. Jeûne.* ST THOMAS, Ap., 2 cl.	7	43	4	13	10	7
DIM.	22	vl	4 AVENT. Du Dimanche, semid. 2 cl.	7	44	4	14	11	7
Lundi	23	vl†	De la Férie.	7	44	4	15	matin	
Mardi	24	vl	*Jeûne. Vigile de Noël.*	7	45	4	15	0	6
Merc.	25	b	NOEL. 1re cl. (d'obligation)	7	45	4	16	1	9
Jeudi	26	r	ST ÉTIENNE, M., 2 cl.	7	45	4	17	2	12
Vend.	27	b	ST JEAN, Apôtre et Évang., 2 cl.	7	45	4	18	3	16
Sam.	28	vl	SS. INNOCENTS, MM., 2 cl.	7	46	4	18	4	22
DIM.	29	r	Dim. St Thomas de C., E. M., d.	7	46	4	19	5	31
Lundi	30	b	De l'Octave de Noël, semid.	7	47	4	20	6	38
Mardi	31	b	St Sylvestre, P. C., doub.	7	46	4	20	Lever	

Noël est-il venteux,
Il est avantageux,
Des fruits en abondance,
Aurons chaque saison.
Soleil d'hiver tard levé,
Par contre est bientôt couché.

Soleil à Noël,
Neige à Pâques.
Bonne est la neige
Qui vient en son temps.
A la St-Thomas
Les jours sont au plus bas.

(1) Pas d'offices votifs depuis le 17 décembre jusqu'après l'Epiphanie.

DÉCEMBRE.

	1	00	2
1	4	00	
2	[illegible]	[illegible]	
3	2	00	21
4	1	00	24
5	2	00	28
6	4	25	29
7	4	00	31
8			
9	21	25	
10			
11 total 386.36			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			

METHODE DE DESSIN INDUSTRIEL
DE WALTER SMITH.

La méthode de dessin industriel de Walter Smith, traduite par Oscar Dunn, adoptée par le Conseil des arts et manufactures et par le Conseil de l'Instruction publique, a été rééditée et lithographiée sur un beau papier à dessin par la librairie

J. B. ROLLAND & FILS, 6 à 14, rue St-Vincent, Montréal.

Cette méthode de dessin comprend deux séries de cartes pour les commençants ; les exercices sont si simples et si bien gradués que les instituteurs, quand même ils n'auraient pas appris le dessin antérieurement, peuvent en venir à bout, s'ils le veulent.

—La première série, composée de sept cartes modelées, a pour objet un cours de dessin sur l'ardoise dans les écoles primaires.

—La seconde série, composée aussi de sept cartes, permet aux élèves de faire d'une manière intelligente des dessins originaux.

Le prix des première et deuxième série de cartes est de 15c. chacune, ou $1.50 la doz.

—Le livre du maître, première partie, contenant les explications nécessaires au professeur, un vol. in-12; 25 c, Cette méthode comprend aussi trois cahiers pour le dessin faisant suite à la série des cartes préliminaires; ces cahiers sont de 20 pages d'exercices chacun.

—Le premier cahier a pour but de former les élèves à garder les proportions.

—Le deuxième cahier offre de nouveaux exercices d'ornements, fleurs, etc.

—Le troisième cahier donne des principes élémentaires du dessin de choses et sur modèles, c'est-à-dire la représentation à main levée des objets tels qu'ils paraissent.

Le prix des cahiers est de 13½c. chacun ou $1.35 la doz.

Le livre du maître, deuxième partie, se vend 50 c.

Cette méthode de dessin est en vente chez les éditeurs, tous les libraires et les principaux marchands.

Nouvelle Carte de la Puissance du Canada
1894

Comprenant les provinces de Québec, Ontario, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, l'Ile du Prince-Edouard, Terre-Neuve et une partie des Etats-Unis.

Elle vient d'être corrigée d'après les dernières cartes publiées par les gouvernements du Canada et des Etats-Unis, et soigneusement gravée sur un très beau papier.

TEXTE EN FRANÇAIS

Format : 26 x 38 pouces ; coloriée, collée sur toile, vernie et montée sur rouleaux. Prix : $2.00.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

J. B. ROLLAND & FILS, Editeurs.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRES ET LÉGENDES.

NUIT DU NOUVEL AN.

Il était minuit, un nouvel an allait commencer. Debout près de sa fenêtre, un vieillard élevait vers l'éclatante, vers l'immuable voûte des cieux, des regards où se peignaient la tristesse et le désespoir; quelquefois aussi ses yeux se fixaient sur la surface paisible et silencieuse de la terre. Nul mortel n'était comme lui privé de joie et de sommeil; car près de lui était son tombeau couvert de la neige de la vieillesse, la verdure du jeune âge avait disparu. De ses richesses et de sa vie entière, il ne lui restait plus que des erreurs, des fautes, des maladies, un corps usé, une âme flétrie, un cœur abreuvé d'amertume, une vieillesse succombant sous le poids du remords. Dans ces tristes moments, les jours heureux de sa jeunesse venaient s'offrir à lui comme de vains fantômes, et lui rappelaient cette délicieuse matinée dans laquelle son père, le conduisant sur le chemin de la vie, le laissa à l'entrée de deux sentiers. A droite est celui de la lumière, de la vertu; il conduit vers une région lointaine et paisible où règne une éternelle et brillante clarté; région couverte de riantes moissons et habitée par des anges. A gauche s'ouvre le chemin des ténèbres, le sentier rapide de l'erreur et du vice, qui va se perdre dans une sombre caverne dont la voûte distille le poison : là, de hideux serpents font entendre leurs sifflements, là, règne constamment une obscurité profonde dont une vapeur étouffante augmente encore les horreurs. La fougue de l'âge et l'irréflexion l'entraînent dans cette funeste voie.

Bientôt les serpents s'enlacent autour de sa poitrine, un poison brûlant tombe goutte à goutte sur sa langue; il reconnaît alors dans quel abîme il s'est laissé emporter. Hors de lui-même, le cœur en proie à une douleur déchirante, il lève les regards vers le ciel, il s'écrie : O mon Dieu! rendez-moi les jours de ma jeunesse! O mon père! reconduis-moi à l'entrée des deux sentiers! je te promets, je te jure de faire un meilleur choix.

Mais depuis longtemps son père et sa jeunesse étaient loin de lui. Il vit des feux follets s'agiter sur la surface des marais et s'éteindre dans le cimetière, et il dit ;. Ce sont mes jours de folie. Il vit une étoile se détacher du ciel, briller un instant dans sa chute, et s'éteindre sur la terre. C'est l'histoire de ma vie! s'écrie-t-il Et son cœur saignait, et le serpent du repentir dévorait sa poitrine et enfonçait son dard au fond de ses blessures.

Dans le trouble de son imagination, il voit des somnambules voltiger sur les toits; le moulin à vent élève ses bras menaçants, et semble vouloir l'écraser, et au fond d'un cercueil entr'ouvert, il aperçoit un spectre solitaire qui se revêt insensiblement de ses traits : milles pensées affreuses viennent accabler son âme. Tout-

à-coup le son des cloches qui saluent l'aurore de la nouvelle année parvient à son oreille comme l'écho d'un cantique lointain. Une émotion plus douce pénètre dans son cœur. Ses regards parcourent l'immense horizon qui s'étend devant lui, et se portent sur la vaste surface de la terre. Il pense aux amis de sa jeunesse, qui, plus fortunés, plus vertueux que lui, pères d'heureux enfants, d'hommes comblés de bénédictions, sont maintenant les modèles et l'amour du genre humain. Il s'écrie : Et moi aussi, vertueux amis, j'aurais pu comme vous, avec un cœur pur et sans remords, passer cette première nuit de l'année dans les bras du sommeil, si je l'avais voulu. Et moi aussi je pourrais être heureux, ô mon père, si j'avais accompli vos vœux de bonne année, si j'avais suivi vos conseils !

Agité par les tristes souvenirs de sa jeunesse, il croit voir le spectre qui s'était revêtu de ses traits se disposer à sortir du cercueil. Bientôt, en effet, ce spectre a repris à ses yeux des formes humaines ; il s'anime, c'est un jeune homme : ce spectre, c'est lui-même.

L'infortuné ne peut plus supporter un tel spectacle ; il couvre son visage de ses deux mains, des torrents de larmes coulent de ses yeux et vont se perdre dans la neige. Privé de toute consolation, cédant à l'excès de son abattement, il peut à peine pousser quelques faibles soupirs. Reviens, disait-il d'une voix étouffée, reviens, ô jeunesse ! reviens...

Et la jeunesse revint ; car sa vieillesse et ses terreurs n'étaient qu'un rêve affreux : il était encore à la fleur de l'âge ; ses erreurs seules n'étaient point un songe. Il rendit grâces à Dieu de ce que, jeune encore, il pouvait abandonner le sentier désastreux du vice et suivre la voie de lumière, le chemin de la vertu, qui conduit à ces délicieuses contrées où règnent l'abondance et le bonheur. Suis son exemple, jeune homme qui, comme lui, te trouves sur le chemin de l'erreur. Ce rêve affreux sera désormais ton juge, et si tu devais un jour t'écrier en gémissant : Reviens, belle jeunesse ! reviens... elle ne reviendrait plus.

Les manières qu'on néglige comme des petites choses sont souvent ce qui fait que les hommes décident de vous en bien ou en mal.
MME DE MAINTENON.

CHARADE No 12.

Mon premier plaît à tout le monde ;
Chacun prime le sien en la machine ronde ;
L'exilé soupire après lui.
Pour mon second, c'est autre chose ;
Souvent à son aurore il vous montre une rose.
A son déclin ce n'est qu'épines et qu'ennui.
Mon entier le sait bien ; quelle métamorphose !
Il subit mon dernier,
Tandis qu'il emprunta son nom à mon premier.

Pour réponse à la charade No 12, voir l'*Alm. des Cercles agricoles*.

CE QU'IL Y A DE PLUS FORT AU MONDE.

Un jour les courtisans de Darius eurent ensemble une grande dispute dans laquelle il s'agissait de savoir quelle était la chose la plus forte qui fût au monde. Le Monarque persan prit intérêt à la querelle, et il promit que celui qui résoudrait la question dans un certain délai, serait revêtu de pourpre, qu'il boirait dans une coupe d'or, qu'il dormirait dans un lit d'or ; enfin qu'il serait assis immédiatement après le roi. On proposa la question aux plus sages.

Le jour venu, trois hommes se présentèrent pour donner leurs solutions : le premier avança que le vin était ce qu'il y avait de plus fort au monde, opinion peu soutenable, ce nous semble, mais qui pourtant parut de quelques poids à la grave assemblée convoquée par Darius pour juger le débat, Le second dit que c'était le roi, et avant la conquête d'Alexandre, ceci pouvait paraître plausible aux Persans, habitués à adorer leur monarque. Enfin un prince juif, qui pour lors était captif à la cour de Darius, Zorobabel, se leva et dit que les femmes était plus fortes que le vin et le roi, puisqu'il avait vu une des épouses de Darius enlever à ce prince la couronne qu'il avait sur la tête, et la placer sur la sienne propre, sans que le monarque osât l'en empêcher. Cependant, ajouta-t-il, il y a quelque chose de plus fort que tout ce que nous venons de dire : c'est la vérité !... On se tut un instant, et bientôt la justesse de ce que venait de dire ce juif fut reconnue de tous, et Zorobabel reçut les récompenses promises par Darius.

AMITIÉ MISE A L'EPREUVE.

Tout le monde a des amis, ou du moins prétend en avoir ; mais que de mécomptes et de déceptions !

Il y a huit ans, par un beau soir d'hiver sec et froid, le grand salon de l'hôtel Continental, à Paris, était splendidement éclairé.

Un jeune homme du grand monde offrait un souper à une dizaine d'amis, et les mets les plus recherchés, les vins les plus exquis faisaient monter la gaieté naturelle à vingt ans à un diapason un peu trop élevé.

Quand on fut au dessert, l'amphitryon se leva et parla ainsi :

" Mes chers amis, je vous ai réunis aujourd'hui à cette fête pour vous faire mes adieux. Vous me croyez riche, mais vous êtes dans l'erreur; je l'étais, mais je ne le suis plus. Il me reste à peine une vingtaine de mille francs du patrimoine que m'a laissé mon père. Comme je suis jeune et que je ne manque pas de courage, je pars demain pour l'Australie ; je vais tâcher de me refaire une fortune.

—Ecoutez-moi bien. Je reviendrai dans sept ans, jour pour jour, à cette même heure, à cette même place. Si la fortnne a couronné mes efforts, je vous offrirai un souper plus splendide encore que celui-ci, et je vous donnerai à chacun un petit cadeau de retour ; si elle me trahit, eh bien, alors, ce sera à vous, mes amis, à m'offrir ce souper. Est-ce convenu ? "

Les amis acceptèrent ces conditions, et, comme la nuit était avancée, on se sépara.

Les sept années s'écoulèrent.

Un matin, tous les amis de notre voyageur reçurent un billet écrit de sa main : " Je suis parti pauvre, disait-il, je reviens misérable. Avant de chercher une seconde fois à me reconstituer une fortune, j'ai voulu vous voir. J'attends la réalisation de votre promesse ; demain soir, à neuf heures, je serai à l'hôtel Continental, et j'espère que pas un seul d'entre vous ne manquera à ce rendez-vous de l'amitié."

Celui qui écrivait ainsi était arrivé depuis huit jours et se trouvait couché et mourant dans un lit de l'hôtel. Il était revenu de son voyage riche de plus de cinq cent mille francs ; mais dans ce labeur excessif il avait usé sa santé et sa vie. Ce qu'il avait écrit à ses amis n'était donc qu'une épreuve pour s'assurer de leur constance.

Son testament était fait.

Cette fortune, qui lui coûtait si cher, il la léguait à ceux de ses amis qui seraient fidèles au rendez-vous. Son notaire était chargé de veiller à l'exécution de ses dernières volontés..

Le soir venu, l'homme de loi, escorté de plusieurs témoins, se rendit à l'hôtel Continental.

Neuf heures sonnèrent, puis dix, puis onze, puis minuit ; personne ne vint ; plus un seul ami d'autrefois ne crut devoir répondre à l'appel du malheureux qui sollicitait la pitié.

Le lendemain matin, le notaire retourna auprès du moribond et lui conta la chose. Il eut un triste sourire à la vue d'un pareil oubli, et, déchirant son testament devenu inutile, il légua son bien aux pauvres et aux orphelins de la ville.

Tirez de cette histoire la morale que vous voudrez ; quant à moi, je conclurai par ces paroles du fabuliste :

" *Chacun se dit ami, mais fou qui s'y repose ;*
Rien n'est plus commun que le nom,
Rien n'est plus rare que la chose."

On discute les mérites respectifs des grandes villes de France, et l'on arrive à parler de Lyon.

Laissez donc, un peuple d'égoïstes de gens infatués d'eux-mêmes.

—Oh !... vous exagérez étrangement.

—Du tout, chacun n'y parle que de soie.

CHARADE No 1.

Amusement est mon *premier* ;
Délassement est mon *dernier* ;
Et mon *entier* sans bruit arrive,
Il cause joie ou douleur vive.

Pour réponse à la charade No 1, voir l'*Almanach Agricole.*

Réponse à l'anagramme No 14 de l'*Alm. des Cercles agricoles :*
CHANTER, CHANTRE, TRANCHE.

TOUJOURS PRATIQUES LES ANGLAIS.

Un bourgeois de Londres avait promis à son neveu une collection de timbres-poste.

Mais acheter cette collection était chose dure pour notre gentleman. Après avoir réfléchi quelques instants, il se rendit au bureau du *Times* et fit insérer l'annonce suivante :

Mariage.—Une jeune personne, âgée de 25 ans, brune, jolie, ayant huit cent mille francs de dot et deux millions à revenir, épouserait un honnête homme, même sans fortune. Les lettres seront reçues, jusqu'à la fin du mois, à l'adresse de H. C. Million, au bureau du journal.

Dès le lendemain, les lettres pleuvaient à l'adresse indiquée ; il en arriva plus de vingt-cinq mille, et de toutes les parties du monde.

Pour le minime prix d'une annonce notre Anglais avait réuni la plus jolie et la plus complète collection de timbres-poste.

BOUTADE.

On se plaint toujours de son corps :
L'un a des clous, l'autre a des cors ;
Et depuis l'asthme et la névrose
Jusqu'à la goutte et la phlogose,
Le corps humain, en général,
Est le corps d'un frêle animal.
Mais, d'une autre part, je soupçonne
Que l'homme est très fort au moral,
Car je n'entends dire à personne :
La conscience me fait mal.

MOT DE MICHEL-ANGE SUR LA PERFECTION.

Un ami de ce grand artiste l'était venu voir lorsqu'il achevait une statue. Quelques temps après, le voyant travailler à la même statue :—Vous n'avez rien fait depuis ma dernière visite ? lui dit-il. —Vous vous trompez : j'ai retouché cette partie, poli cette autre, adouci ce trait, fait ressortir ce muscle, donné plus d'expression à cette lèvre, plus d'énergie à ce bras.—Très bien ! mais ce sont là des bagatelles.—Sans doute ; mais *rappelez-vous qu'il ne faut pas négliger les bagatelles pour atteindre à la perfection, et que la perfection n'est point une bagatelle.*

Les bons ronds-de-cuir : la scène se passe dans une administration de l'Etat. Un contribuable très agacé.—Enfin monsieur voilà vingt-cinq minutes que je suis devant votre guichet !

Le préposé s'en s'émouvoir :

Qu'est-ce vous diriez à ma place. Il y a dix-huit ans que je suis derrière !

Les souvenirs de la jeunesse reviennent au cœur de l'homme, comme ces oiseaux voyageurs fidèles au toit où ils ont suspendu leur premier nid. G. M. Valtour.

LES ÉTRENNES.

Elles naquirent entre les mains des bergers et des Mages, autour du berceau de l'Enfant-Dieu ; et tout le moyen-âge, et encore beaucoup de peuples chrétiens ont choisi pour les distribuer, non point l'aurore du premier janvier, mais bien le moment où se lève sur le monde la solennelle et joyeuse fête de Noël. Noël ferma les temps anciens et ouvrit le monde nouveau. Noël marque, en outre, dans la nature, la symbolique époque du solstice d'hiver, c'est-à-dire le moment où le soleil, qui depuis six mois baissait de plus en plus vers la nuit, reprend tout à coup sa marche ascendante.

C'est le jour que Dieu a choisi pour faire ses grandes étrennes. A l'humanité déchue et misérable, il donne son Fils, qui s'incarne ; à la terre glacée par le froid, il donne son soleil, qui renaît.

Donnons donc en cette grande fête qui clôt l'année et qui la recommence ; donnons largement, comme Notre Père nous a donné. Donnons aux enfants qui nous rappellent le berceau de Jésus ; donnons aux malheureux et aux souffrants qui nous rappellent sa pauvreté !... Et, les uns aux autres, offrons-nous,—comme témoignage de l'esprit de cordialité et d'union que le Sauveur du monde est venu apporter à la race humaine,—quelques-uns de ces gages dont l'amitié vraie fait tout le prix.

Entendues et pratiquées dans ce sens, les étrennes ont un caractère chrétien et sont un usage sacré.

LA CONFESSION ET LE PHILOSOPHE.

Un jeune séminariste avait pour grand-oncle un vieux brave homme qui, pour s'exempter de remplir ses devoirs religieux, avait coutume d'invoquer des sentences philosophiques tirées de Rousseau et autres philosophes de l'école. A quatre-vingts ans, il tombe gravement malade. Le curé se présente, mais sa démarche est inutile, il ne peut déterminer le malade à se confesser. Le prêtre sorti, vint le jeune et naïf séminariste. " Pourquoi mon cher oncle refusez-vous de vous confesser ?

—Pourquoi ? mon neveu, c'est parce que, *tous les jours je me confesse à Dieu.*

—Oh bien ! mon oncle, *si chaque jour vous vous êtes réellement confessé à Dieu,* il ne vous sera pas difficile de *vous confesser une fois à son ministre.*"

A cette réponse simple, mais qui perçait le sophisme de part en part, le vieillard baissa la tête, réfléchit quelques instants et dit à son neveu : " Tu as raison, mon ami ; va chercher M. le curé." Et il se confessa pour tout de bon au ministre du Seigneur.

La société développe l'esprit, mais c'est la contemplation seule qui forme le génie. MME DE STAEL.

Réponse à la charade No 11 de l'*Alm. des Cercles agricoles :*
DÉ-ROUTE.

LA BONNE CHANSON.

Un voyageur qui, dans une auberge, s'était fait servir à dîner, dit à son hôte, qui venait lui en demander le paiement : —Je n'ai pas d'argent, mais une belle voix ; je vais vous chanter une belle chanson pour m'acquitter.—De l'argent, Monsieur ! je ne me paie pas de chansons, réplique l'aubergiste.—Si cependant je vous en chante une qui vous fasse plaisir, ne la prendriez-vous pas en paiement ?—Soit, mais il faut qu'elle me plaise. Là-dessus le virtuose chante plusieurs chansons, une romance, un air de bravoure : rien ne sut plaire à l'hôte, c'était un parti pris. Enfin il tira sa bourse en disant : je vais vous chanter quelque chose qui vous plaira, j'en suis sûr :

Allons, ne faut pas faire le sot,
Ouvrons la bourse et payons l'écot.

—C'est ça, s'écria l'hôte, voilà qui me plaît ! Aussitôt le voyageur rengaîne et dit: la chanson vous a plu, vous êtes payé.

L'ORDRE ET LE DÉSORDRE.

L'ordre a trois avantages : il soulage la mémoire, il ménage le temps, il conserve les choses.

Le désordre a trois inconvénients : l'ennui, l'impatience et la perte de temps.

L'ordre a besoin de trois serviteurs : la volonté, l'attention et l'adresse.

Le désordre a trois maîtres : la précipitation, la paresse, l'étourderie.

UN MOT DIT AVEC ESPRIT.

M. Brucker, quelque temps après sa conversion, se trouvait dans un salon du faubourg Saint-Germain. Des messieurs parlaient de l'autorité respective du Pape et du corps épiscopal, et ils disaient que, tout bien jugé, les décisions du Pape ont besoin de l'adhésion au moins tacite de l'épiscopat pour être souveraines et irréformables. Brucker laissait causer, sans se mêler à la discussion. Mais quand ils eurent ainsi formulé leur *Credo*, il prit la parole et dit : " Messieurs, je veux bien admettre votre doctrine, mais à une condition : c'est qu'on apportera une petite modification à l'Evangile. On ne dira plus : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise*; mais ; *Vous êtes un tas de pierres, et sur ce tas de pierres je bâtirai mon Eglise...*" Ce coup de pavé inattendu ne permit pas à la discussion de se prolonger.

M. Maboulin préside un banquet. Au dessert, on le prie de prononcer quelques paroles. Il se recueille un peu puis levant son verre !

L'usage des repas, dit-il remonte à la plus haute antiquité.

Réponse à la charade No 2, de l'*Almanach Agricole :* SAIN-FOIN.

L'INTEMPÉRANCE.—LA SOBRIÉTÉ.

Si l'on dressait un catalogue des personnes qui sont mortes ou qui abrègent notablement leur vie par les excès de la table et l'abus des liqueurs fortes, on serait effrayé des chiffres qu'atteindrait cette honteuse statistique. Si on y ajoutait les accidents, les malheurs, les forfaits qui sont le résultat de l'ivrognerie, on ne pourrait comprendre que des êtres raisonnables pussent attirer sur eux tant et de si horribles calamités. Et cependant les faits se pressent et se multiplient pour démontrer les ravages de cette grande faucheuse de l'humanité qui se nomme l'*intempérance*.

La sobriété en éloignant les épouvantables conséquences de l'ivresse, donne à l'âme une force nouvelle, affermit le tempérament, tient l'esprit dégagé et le cœur libre. Elle conserve à l'homme sa dignité et le domaine qu'il doit exercer sur lui-même. " J'ai senti de bonne heure, disait un jeune prince, que, impatient et irritable comme je le suis, le vin et les liqueurs dont je serais porté à abuser me rendraient une bête farouche."

Une jeune mère de famille disait un jour à son père, qui était devenu fort riche : " Comment, mon père, avez-vous fait pour acquérir une si grande fortune? Pour nous, mon mari et moi, nous avons peine à atteindre le bout de l'année avec tous les revenus du bien que vous m'avez donné lors de mon mariage."— " Rien n'est plus facile, lui répondit le père en éteignant une des deux bougies qui les éclairaient, c'est de se contenter du nécessaire, et de ne brûler qu'une bougie quand on n'a pas besoin d'en brûler deux.

Napoléon 1er disait que l'hésitation dans une réponse était la preuve d'un esprit faux et faible, c'est-à-dire d'un manque d'esprit. Quand il interrogeait, il voulait que la réponse fût prompte et instantanée.

Un jour, se trouvant à Ecouen, dans la maison qu'il avait fondée pour l'éducation des demoiselles de la Légion d'honneur, il adressa la parole à quelques enfants que la timidité rendaient muettes. L'empereur fit signe d'approcher à une jeune fille qui semblait plus éveillée que ses compagnes, et qui était occupée à un travail d'aiguille.

" Mon enfant, lui dit Napoléon, combien faut-il d'aiguillées de fil pour ourler un mouchoir?

—Sire, répond la jeune fille, cela dépend de la grandeur du mouchoir et de la longueur des aiguillées de fil."

Napoléon se mit à rire, et, quelques années après, cette jeune fille fut mariée et richement dotée par l'empereur.

Entre bonnes petites amies!
Avez-vous vu au bois le marquis X*** le fiancé de Jeanne?
Il a au moins cinquante ans. Et comme il est courbé!
Ma chère, c'est pour faire croire à un mariage d'inclination.

PRÉCEPTES.

Dans la piété, foi sincère et pure ; craindre, aimer Dieu, espérer en lui.

Dans la charité chrétienne, indulgence et tolérance pour les autres, sévérité pour soi-même ; secours de tous les genres à l'humanité souffrante.

Dans la conduite, simplicité et raison.

Dans l'extérieur, propreté et décence.

Dans les procédés, justice et générosité.

Dans l'usage des biens, économie et libéralité.

Dans les discours, clarté, vérité, précision.

Dans l'adversité, courage, fierté, résignation.

Dans la prospérité, modestie et modération.

Dans la société, aménité, obligeance, facilité.

Dans la vie domestique, rectitude et bonté sans familiarité.

Des grâces sans minauderie.

Du maintien sans raideur.

De l'élégance sans coquetterie.

Des talents sans prétentions.

De l'esprit sans pédanterie.

De la sévérité sans pruderie.

Il faut s'acquitter de ses devoirs selon leur ordre et leur importance, ne s'accorder à soi-même que ce qui nous serait accordé par un tiers éclairé.

Eviter de donner des conseils, et lorsqu'on y est obligé, s'acquitter de ce devoir avec intégrité, quelque danger qu'il puisse y avoir.

Combattre les malheurs et la maladie par la tempérance.

Ne se permettre que des railleries innocentes qui ne puissent blesser ni les principes, ni le prochain.

Mépriser le crédit, s'en servir noblement et mériter la considération.

Mme Campan.

LA LANGUE DE LA FEMME.

Je ne sais si la femme fait beaucoup plus usage que l'homme de cet organe, si justement considéré par un sage de l'antiquité comme ce qu'il y a de plus mauvais et de meilleur au monde ; mais je sais que, sous certains rapports, on pourrait dire avec un autre sage plus moderne que le vieil Esope : " Je sais bien des hommes qui sont femmes en ceci." La femme, je le crois volontiers, parle plus que l'homme ; sa nature expansive a besoin de communiquer ce qui est en elle, et comme tout n'est pas toujours absolument bon, je reconnais que souvent elle ferait mieux de se taire ; mais s'il lui arrive de mettre sa parole au service de choses inutiles et quelquefois même mauvaises, elle seule, en revanche, possède cette douce voix qui sait consoler de toutes les douleurs, guérir toutes les blessures, et qui, fidèle interprête d'un cœur loyal et généreux, peut parler sans arrière-pensée le céleste langage de l'amour pur et désintéressé. **(M. M.)**

Dans un salon, on parle d'une jeune femme qui vient de perdre son mari.

—Avez-vous remarqué comme elle a l'air gaie depuis son veuvage ?

—Dame ! cela se comprend, dit une dame, elle est encore dans son deuil......*de miel !*

Un solliciteur demandait avec instance une place dans l'administration à un ministre, ajoutant : " Sachez bien, Monsieur le Ministre, que je suis du bois dont on fait les préfets !—Quand j'en ferai de bois, répondit le ministre, je vous promets de penser à vous."

UNE HORLOGE PARLANTE.

Depuis l'invention de l'horlogerie, le nombre a été grand des patients et doux toqués qui ont consacré la plus grande partie de leur existence à la construction des machines compliquées dans lesquelles l'indication de l'heure n'est plus que le prétexte à une débauche du mécanisme. Cette innocente manie sévit encore sur quelques cerveaux contemporains, et tout récemment plusieurs journalistes célébraient dans leurs colonnes une horloge due à un spécialiste Varsovien et qui, à chaque demi-heure, donne la représentation exacte d'une gare de chemin de fer au moment du départ d'un train.

Les horloges suisses—noblesse oblige—n'ont pas voulu demeurer en reste d'imagination avec leur confrère Varsovien. Voici qu'on nous apprend aujourd'hui qu'une des célébrités du Locle met la dernière main à une horloge parlante. Grâce au phonographe, cela ne pouvait manquer. L'horloge en question est conçue de façon à recevoir et à répéter, au moment choisi, les instructions verbales qu'il plaira à son propriétaire de lui confier. Ainsi, ceux qui ont le réveil difficile pourront se faire rappeler d'une voix tonitruante par leur pendule qu'ils ont un rendez-vous important à une heure matinale. Cela remplacera très avantageusement un valet de chambre, et les occasions où l'horloge parlante pourra trouver une utile application sont nombreuses.

ANAGRAMME No 7.

Ce que fait une vaine gloire,
L'enthousiasme de la victoire,
Sans jamais remplir notre cœur,
C'est mon *premier*, ami lecteur.
Toi qui vas déployer ton aile
Pour nous quitter, brune hirondelle,
Et t'en aller sous d'autres cieux,
Garde-toi d'oublier mon deux.

Pour réponse à l'anagramme No 7, voir l'*Almanach Agricole.*

Réponse à la charade No 4 de l'*Alm. des Cercles agricoles :*

MOU-TARDE

IRLANDE ET ANGLETERRE.

Trois Irlandais montent à bord d'un bateau et sont installés dans la même cabine ; ils ne se connaissent pas et cherchant sur les malles de leurs voisins, ils lisent les noms suivants : Johnson, Bowles et Hope.

Allons, bon ! dit chacun à part soi, voilà qu'on m'a mis avec des Anglais, moi qui suis Irlandais, comme c'est gai !

Tant pis pour eux, je leur ferai la vie dure !

Et voilà chacun d'eux s'évertuant à faire niche sur niche aux deux autres. Tantôt c'étaient les crins d'une brosse, coupés en poussière étendue sur les lits ; une autre fois c'était un pot d'eau versé dans une caisse de cigares ou une pincée de sel glissée dans un goulot de flacon de cognac... Ajoutez à cela que si le mal de mer prenait l'un des trois, il serait mort plutôt que de ne pas confier ses peines au plancher de la cabine qu'il rendait ainsi inaccessible aux autres. Tout cela se faisait froidement, stoïquement, sans que ces gens échangeassent jamais un mot, et au grand plaisir de l'équipage devant lequel chacun disait en parlant des deux autres :

Cet imbécile d'Anglais !

Or, un jour, le hasard leur apprit que tous trois étaient Irlandais : ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre et s'en allèrent dîner, arrosant leur amitié nouvelle de force bouteilles de champagne.

Quand ils furent gris, ils se racontèrent les niches qu'ils s'étaient faites.

—C'est moi, dit l'un, qui ai troué vos bottines neuves !

—Ah !... Et c'est moi qui ai mis du savon dans votre café du matin !

—Ah !... Et moi, surenchérissait le troisième, j'ai salé votre bain !

—Ah !... Eh bien, ça ce n'est pas propre.

—Vous pouvez bien parler, saligaud ! etc , etc., etc.—Bref, on en vint rapidement aux coups. Les trois voyageurs, qui s'étaient respectés comme ennemis, se cassaient des bouteilles sur la tête comme compatriotes ; on les sépara et dans la suite quand l'un parlait de l'autre, il disait :

—Cet imbécile d'Irlandais !

Touchant accord ! !

Deux Marseillais causent de leurs chagrins intimes.

—Mon cher, dit Marius, ma belle-mère ronfle si terriblement, qu'elle fait éclater les vitres !

—Et moi, riposte Sextius, la mienne louche à un tel point que, pour regarder quelqu'un, elle est obligée de leur tourner le dos !!!

Un célibataire entre deux âges, préoccupé de ses cheveux qui grisonnent, disait l'autre jour à un homme d'esprit de ses amis :

—Je blanchis ; faut-il me faire teindre ?

—Non, dit l'homme d'esprit ; la teinture ne trompe que celui qui se teint.

A LA VILLE ET AUX CHAMPS.

La vie de l'ouvrier, de l'habitant pauvre de la campagne, est une vie humaine au moins, en comparaison de cette vie machinale de l'ouvrier en soie ou coton des villes. Celui-là ne se dépayse ni de son sol, ni de son ciel, ni ne sa maison, pour aller s'exhiler entre quatre murs. Les racines de l'arbre sont au pied, les racines de l'homme sont au cœur. C'est beaucoup pour l'homme de n'être pas déraciné dans sa séve. L'ouvrier des champs grandit où il est né. Les sentiments et les habitudes de famille, de voisinage, de parenté, de pays, lui forment une atmosphère d'affections innées, cruelles à rompre, lentes à réformer. Il n'est pas contraint de se séquestrer de la nature physique, ce milieu nécessaire à l'homme pour que l'homme soit sain et complet. Presque tous ses travaux s'accomplissent en plein air et en plein jour, santé et gaieté de l'homme. L'homme n'y est point machine, il est homme; il y place son émulation, son orgueil, son adresse, sa force, son exactitude, son habileté ; il y est actif et assidu, mais il n'y est pas esclave. Il se sent libre, et il se déplace à son gré dans le vaste atelier rural ouvert à ses pas.

La misère même des champs n'est pas la misère des villes manufacturières ; on y souffre des privations, mais presque jamais le dénûment et la faim. On meurt quelquefois de faim dans une ville, c'est un reproche légitime à la civilisation ; on ne meurt jamais de faim dans la chaumière du paysan.

Quant à la différence de bonheur physique et de bonheur moral entre l'ouvrier des champs et l'ouvrier des ateliers, on peut le mesurer d'un mot : c'est que l'un vit et meurt en communication avec la nature et avec Dieu, et que l'autre vit et meurt en cellule; c'est que l'un a pour métier la terre, les plantes, les animaux aimants, les arbres, les eaux, le soleil, et que l'autre a pour métier quatre morceaux de bois et une trame sans fin entre les murs d'une prison à vie.

Heureux et mille fois heureux celui qui chérit la vie champêtre et les doux travaux de la campagne ! Heureux celui qui, lorsque le triste hiver a pris la fuite, errant en liberté dans la prairie, peut voir les premiers rayons du soleil, dorer ses vignobles, de nouveaux tapis de verdure couvrir ses champs, et ses troupeaux bondir dans les vallons !

ORDONNANCE MAL EXÉCUTÉE.

Mais il va très mal votre mari, dit le docteur à la femme de Janot ; qu'est-il donc arrivé depuis ma dernière visite ?

—J'sais pas, il a pourtant très bien mangé tout le cataplasme.

—Comment ! Vous lui avez fait manger le cataplasme de farine de lin ?

—Vous m'avez dit qu'il devait s'appliquer ça sur l'estomac.

⁂ La tempérance est un arbre qui a pour racine le contentement de peu, et pour fruits le calme et la paix.

LA POPULATION JUIVE.

Dans ce moment où la question juive intéresse et même passionne tant de gens, voulez-vous savoir combien il y a d'Israélites sur la terre ?

En voici la nomenclature et la répartition :

L'Europe en comprend 5,400,000 ; l'Asie, 300,000 ; l'Afrique, 350,000 ; l'Amérique, 250,000 ; l'Océanie, 12,000.

Le total général des Israélites dans le monde entier est donc de 6,312,000, groupés de la façon suivante :

En Allemagne, 575,000 ; en Russie, 2,552,000, Autriche-Hongrie, 1,644,000 ; France, 230,000; Turquie, 104,000; Roumanie, 265,000 ; Bulgarie, 10,000 ; Suisse, 7,000 ; Danemark, 4,000 ; Serbie, 3,500 ; Belgique, Grèce et Suède, 3,000 ; Espagne, 1,900 ; Gibraltar, 1,500.

Turquie d'Asie, 195,000 ; Russie d'Asie, 47,000 ; Perse, 18,000 ; Asie centrale, 14,000 ; Inde, 19,000 ; Chine, 1,000.

Abissynie, 200,000 ; Maroc, 60,000 ; Egypte, 8,000 ; Tripolitaine, 6,000 ; Tunisie, 5,000. Enfin, sur les 250,000 Israélites que compte l'Amérique, 240,000 résident aux Etats-Unis.

SUR LA VIE.

J'ai vu, s'effeuiller mes premiers rêves, s'évanouir mes plans imaginaires, se flétrir mon idéal... Quand on entre dans la vie, on se la figure volontiers comme une chose éthérée ; on en fait un éden que l'on peuple de fantômes gracieux et où il suffit pour se maintenir en santé et en joie, de contempler la nature et de respirer le parfum des fleurs. Tout est beau, tout est bon ; la pensée ne touche à rien sans s'embellir et se colorer.

Il semble que l'humanité a le bonheur sous la main, que la douleur n'est qu'un malentendu. Des besoins on n'en connaît pas ; des soucis, on n'a qne celui d'aimer, d'être aimé, de s'épanouir, de se laisser vivre. Oh ! les illusions de la jeunesse, que c'est beau ! mais que c'est court !

Louis Reybaud. Jérôme Paturot.

DE LA RICHESSE.

La richesse est à la vertu ce que le bagage est à l'armée ; le bagage est très nécessaire, mais il embarrasse la marche, et fait perdre quelquefois l'occasion de vaincre.

Il y a plusieurs moyens d'acquérir des richesses, il y en a fort peu de bons ; l'épargne est entre les meilleurs ; encore faut-il veiller à ce qu'elle ne soit pas contraires aux bonnes œuvres et à la libéralité. Bacon.

⁂ Une paix continuelle règne dans le cœur de l'humble ; mais la jalousie et l'indignation troublent souvent le cœur de l'orgueilleux.

⁂ Les longues maladies usent la douleur comme les longues espérances usent la joie. Mme de Sévigné

LA MÈRE AUX ANES.

Qui juge trop sur l'apparence,
Peut se tromper plus qu'il ne pense ;
Car très souvent sous tel bonnet,
Se trouve plus qu'il ne parait.

Quelques gamins, un jour de fête,
Riaient de tout pour s'amuser ;
Pour peu qu'un tour leur vint en tête,
Vite, ils voulaient l'organiser.

Ces chers petits aimaient à rire,
On peut le faire et c'est permis ;
Mais il faut, je tiens à le dire,
Choisir au mieux son vis-à-vis.

Ils riaient donc, quand, par fortune,
En traversant bois et forêts,
Ils virent une payse brune
Qui faisait paître... des baudets,

Soudain cette troupe de crânes
Hasarda ces mots peu séants :
Bonjour, bonjour, la mère aux ânes.

—La bonne femme à ces accents,
Gaîment répondit aux profanes :
Bonjour, bonjour, mes chers enfants.

DISTRACTIONS DE SOCIÉTÉ.

Faire huit avec neuf allumettes sans en retrancher une seule. Dites à une personne que vous allez faire huit avec neuf allumettes la personne cherchera longtemps et à la fin y renoncera. Vous placerez alors les allumettes dans cet ordre :



ce qui fera très bien huit.

Jusqu'où peut aller la spéculation à Québec.

Une société vient de se former pour l'elevage des chats noirs. Elle a l'intention d'obtenir du gouvernement une île dans le bas du fleuve St-Laurent, où ces intéressants animaux, qu'on importerait de Hollande, seront transportés, nourris au poisson et livrés ensuite à des marchands de fourrures. Les capitalistes intéressés dans cette entreprise disent qu'il y a des millions à gagner

---

Rechercher l'estime des autres pour se placer ensuite au-dessus d'eux c'est s'en rendre indigne. MME DE CAYLUS.

LE TRAVAIL.

Toujours nouvelles et toujours belles dans leur éloquente simplicité, les paroles suivantes, extraites d'un discours prononcé, en 1887, par le vénérable évêque des Trois-Rivières, Mgr Laflèche :

" Le travail agricole est celui de l'état normal de l'homme ici-bas, et celui auquel est appelée la masse du genre humain. C'est aussi celui qui est le plus favorable au développement de ses facultés physiques, morales et intellectuelles et, surtout, celui qui le met le plus directement en rapport avec Dieu.

" Le travail agricole est le plus noble ici-bas, parce qu'il se fait nécessairement avec le concours direct de Dieu. Vous êtes-vous jamais demandé qui a fait la gerbe de blé que vous récoltez dans votre champ, au temps de la moisson ? Vous savez, comme moi, qu'elle est l'œuvre de deux ouvriers : de l'homme et de Dieu. Si le cultivateur n'était pas entré dans son champ au printemps, s'il n'avait pas débarrassé le sol des épines et des ronces qui le couvraient, s'il ne l'avait pas labouré profondément pour y déposer la semence du froment, il n'y aurait certainement pas poussé de blé. Voilà le travail du cultivateur ; voilà ce que Dieu demande de lui. Quand il a accompli ce travail, il se retire du champ ; il l'enclot avec soin, afin que rien ne vienne troubler le travail divin qui va succéder à son pénible labeur.

" Ce champ devient pour lui quelque chose de sacré, sur lequel il doit veiller avec soin. C'est que Dieu va y entrer à son tour et continuer le travail commencé. Il y enverra régulièrement la lumière de l'aurore et la rosée du matin, la chaleur du midi et la pluie du soir et, après quelques jours, commencera ce travail mystérieux de la germination, la semence plongeant dans le sol une racine qui va lui donner le point d'appui et la nourriture dont elle a besoin, et poussant vers le ciel une tige délicate qui grandira tous les jours, jusqu'à ce qu'elle donne un épi chargé de 30, 40 ou 50 grains, semblables à elle-même.

" Quand ce travail est fait, que Dieu a couvert d'une riche moisson ce champ si péniblement ensemencé, il dit au cultivateur : " Voilà ce que je te donne, pour toi et ceux que j'ai confiés à ta sollicitude."

" C'est donc une vérité bien consolante et bien honorable pour le cultivateur, qu'il a Dieu lui-même pour collaborateur.

" Ne perdez jamais de vue, braves cultivateurs, la noblesse de votre condition et les avantages précieux que vous procure le travail de l'agriculture."

POUR RIRE.

Deux buveurs sont à table. Le domestique apporte une fiole couverte de poussière et de toiles d'araignée. On déguste ce vieux vin en cherchant son âge. La bouteille se vide.

—Cette fiole a au moins quinze ans, dit le premier.

—Ah ! dit l'autre avec un soupir, elle est bien petite pour son âge !

PAGES SAGES.

Qu'est-ce que le bonheur ?

Si le Sphinx avait posé cette question à Œdipe, le jeune prince n'y eût pas répondu, il n'aurait pas épousé Jocaste.

Que de malheurs évités !

La réponse est bien simple pourtant.

On croit, et cela depuis des siècles que le bonheur est une belle grosse pierre précieuse impossible à trouver, qu'il faut toute sa vie chercher sans espérance.

Point du tout.

Le bonheur est une suite de petites joies, de contentements puérils que chacun prend selon son goût et son caractère.

Ce n'est pas une pierre merveilleuse et rare, mais une mosaïque composée d'une multitude infinie de minuscules fragments, sans aucune valeur si on les prend à part, et dont la réunion forme un gracieux dessin.

Faites monter avec soin cette mosaïque, vous aurez une jolie parure.

Le hasard jette dans votre vie des jouissances passagères, votre caractère vous en donne quelques-unes.

Recueillez-les précieusement et vous vous ferez une existence agréable.

Croyez-moi. Ne regardez pas toujours à l'horizon.

Il y a de si belles roses dans votre jardin qu'elles peuvent suffire à embaumer votre vie.

Ce qui empêche de trouver le bonheur, c'est peut-être de le chercher.

Il est sous votre main ; un regard souriant, un mot affectueux pour ceux qui aiment, un chapeau neuf ou une robe bien faite pour une jeune et charmante coquette ; un bouquet de violettes pour celle-ci, une promenade pour celle-là ; une bonne rime pour un poête, un bon dîner pour un gourmet, du feu en hiver, de la fraîcheur en été ; du pain pour le pauvre, un pur sang pour le riche, voilà les ingrédients dont est fait le bonheur.

*** Le pouvoir de rendre service et de faire des heureux est le vrai dédommagement des fatigues et des désagréments de la vie.

*** Quand on compte sans la Providence, il faut très souvent compter deux fois.

*** Une honnête femme étudie plus sa conduite que celle des autres ; elle l'examine sans se faire grâce et ne se pardonne rien ; toute sa sévérité est pour elle, son indulgence pour les autres.

L'ABBÉ GOUSSAULT.

Au restaurent :—Garçon.—Voilà.—Est-ce du bœuf ou du cheval ce bifteck là.

Non monsieur c'est du mulet. Le mulet est têtu ; encore un peu de patience et vous en viendrez à bout.

CONSEILS AUX JEUNES FILLES DE LA CAMPAGNE.

Fille du village, ne rêve point la vie des villes, ne déserte point la ferme, ne te laisse pas tromper par les apparences. Ne va pas où l'on étouffe, reste où l'on respire. Dieu t'a donné des joies pures, de douces espérances, des besoins modestes, ne les échange pas contre les joies factices, les espérances désordonnées et les besoins insatiables. La ville, sache-le bien, est une sorte de serre où l'air chaud remplace le soleil, où l'existence est trop rapide pour être bonne, où les parfums s'affaiblissent et où les meilleurs fruits perdent de leur saveur. On s'y étiole, on y vit de la fièvre, non de la santé. Sois donc, jeune fille, la fleur de pleine terre, éclatante et robuste, poussant dans sa saison, à ciel découvert et à l'air libre. Vis doucement, modestement et heureusement.

⁂ La hauteur avec ses inférieurs c'est dureté ; avec ses égaux c'est sottise ; avec ses supérieurs c'est folie.

COMBIEN AVONS-NOUS DE CHEVEUX SUR LA TÊTE ?

Il paraîtrait qu'un médecin anglais a eu l'idée de compter le nombre de cheveux qui couvrent une tête humaine. Il a compté patiemment la quantité de cheveux qui recouvrent un pouce carré sur plusieurs têtes différentes et a établi une moyenne qui lui a donné 1,066 cheveux.

Or, la superficie moyenne d'une tête humaine étant de 120 pouces carrés, il a déduit le nombre total de cheveux en multipliant 1,066 par 120, soit 127,920 cheveux !

Le savant et original calculateur ne s'est point préoccupé, parait-il, pour établir ce chiffre, des superbes calvities qu'il devait avoir autour de lui et n'a pas pris pour ses expériences que des têtes à luxuriantes chevelures.

Il ne doit vraiment guère être occupé ce patient compteur ! !

Il arrive un âge où la laideur passe comme le reste.

Les femmes qui ont été jolies cessent de l'être, et celles qui ont été laides commencent à oser dire qu'elles ont été jolies.

Il ne suffit pas de faire de grands pas pour arriver, il faut marcher droit.

Les châteaux en Espagne sont les édifices qui nous coûtent le moins à construire, mais le plus à démolir.

Dans un théâtre de province, on joue le drame, et la scène se passe en Espagne. Au dernier moment, on a dû confier un rôle de laquais à un pauvre diable ; lequel n'a que trois mots à dire.

On lui demande : Où est le roi ? Il doit répondre : Sa Majesté est à Valladolid. Mais le malheureux a perdu la mémoire : il se trouble, et comme le souffleur s'efforce de le remettre dans la voie :

Sa Majesté, s'écrie-t-il enfin est très malade au lit.

Pourquoi donc la vérité est-elle représentée dans un puits ; disait Aurélien Scholl à Monselet.
C'est bien simple ; la pauvre fille, elle est si souvent altérée.

Comment, Jean, toi qui n'aimes pas le bouilli, tu en recommandes.
C'est pour qu'il n'en reste plus pour demain.

Mlle X*** du Gymnase possède une maman assez pincée ; que les autres pensionnaires appellent la mère Caspienne.
Pourquoi lui donner ce nom ? demandait Aurélien.
C'est, répondit S... parce qu'elle ne commuique avec aucune mère.
SERGINES.

Sur le pont de Saint-Cloud, monsieur Prud'homme s'arrête avec sa seconde épouse pour contempler un long train de bateaux passant sous l'arche. " Quelle image de la vie madame Prud'homme ! ce remorqueur ne vous semble-t-il pas figurer l'homme peinant et travaillant tandis que les barques comme autant de femmes.......
Sans doute, monsieur Prud'homme, interrompt la dame avec une pointe d'aigreur, le remorqueur fait toute la fumee et les barques portent tout le fardeau.

Madame de B... disait hier, en parlant de son oncle qui est aveugle et très avare.
C'est singulier : si aveugle... et si regardant.

Un mendiant demande l'aumône en déclarant que, sans son chien il serait mort de faim depuis longtemps.
Comment sans votre chien demande une âme compatissante.
Oui monsieur, je l'ai vendu trois fois ; mais, chaque fois, il revient à la maison.

Vos domestiques : Madame.—Sidonie, c'est aller trop loin vraiment. Vous êtes sortie trois soirs cette semaine !
Oh madame ! je ne sors qu'une fois par semaine avec mon futur ; les autres soirs je prends mes leçons de piano.

On demandait à un médecin octogénaire qui jouissait encore de la meilleure santé comment il faisait pour se porter si bien.
Je vis de mes remèdes, répondit-il, et je n'en prends pas.

Le jeune Toto qui a pillé l'armoire aux confitures, a reçu de sa mère uue verte semonce. Voyons lui dit-elle en se radoucissant, dis-moi que tu te repens et reconnais toi-même que c'est bien vilain d'être gourmand...
Oh ! oui ! ma petite maman, c'est bien vilain d'être gourmand... mais c'est bien bon !

La misère a ses gestes. Le corps même à la longue prend des habitudes de pauvre.
ED. et J. DE GONCOURT.

Le petit Jacques a huit ans, son père voulant juger de son savoir lui demande :

Qu'est-ce que le mot œuf ?—C'est un substantif. De quel genre est ce substantif ?

Mais papa on ne le sait pas encore.

Comment on ne sait pas le genre de l'œuf.

Certainement non jusqu'à ce qu'il ait été couvé ; alors c'est un coq ou une poule répond Jacques gravement.

En correctionnelle : Accusé, vous avez été pris volant une montre.

Je m'en repens amèrement !

Le tribunal appréciera votre repentir... est-il sincère ?—Oh ! très sincère mon président... Cette montre-là, je n'ai jamais pu la faire marcher !

Un jeune homme timide se présente dans une maison de commerce dirigée par deux frères. Il entre dans le bureau de l'un, et, tout interdit.—Pardon monsieur, est-ce à vous ou à monsieur votre frère que j'ai l'honneur de parler ? L'autre froidement :—C'est à mon frère, monsieur !

A l'école.—Quel est le pluriel de " enfant."

Jumeaux, monsieur crie une des fortes têtes de la classe.

Petite gazette des départements. A Rémalard (Orme) un sieur Chataignier vient d'épouser Mlle Poirier ; le maire a prononcé le discours suivant, qui a soulevé des tempêtes d'applaudissements : —Vous voici liés par des *chênes* indissolubles ; quoique *peuplier* aux exigences d'un discours, je ne serais pas assez *platane* pour me taire. Je n'ai plus mes cheveux d'*ebène* ma tête *tremble ;* mais vous jeunes gens que vos cœurs soient *noyer* dans la joie. Vous avez assez de *pin* sur la *planche* pour que votre vie puisse *hêtre* pleine de *charme* sur la terre comme *sureau* etc .... Il paraît qu'après un copieux repas nuptial oû l'*érable* de lièvres avait été largement arrosé les convives eurent tout ce que les Latins appelaient " *Rucca lignea.*" Et les Grecs " *Xylostoma.*"

On ne cache pas son âge avec plus de soin que madame de R***. C'est à ce point qu'elle répondait le plus naturellement du monde à un de ses amis qui lui demandait simplement quel jour tombait l'anniversaire de sa naissance. *Tous les deux ans* le 14 juillet !

Chose entendue : A la fin d'une messe d'enterrement M. X*** à l'un des commensaux les plus assidus du défunt.—Vous partez ? —Oui je ne vais que jusqu'à l'église.—Quand vous diniez chez lui, vous alliez... jusqu'au dessert !

On avale à pleine gorgée le mensonge qui nous flatte, et l'on boit goutte à goutte la verité qui nous est amère.

J. J. Rousseau.

NOTES SUR LE CANADA

CHAMBRE DES COMMUNES.

La Chambre des Communes est composée de 215 membres élus par le peuple pour un terme de cinq années, à moins qu'elle ne soit dissoute plus tôt. Ce nombre est fixé par l'Acte de la Confédération pour représenter les diverses provinces.

La province de Québec doit toujours être représentée par 65 membres, et chacune des autres provinces par un nombre de membres, suivant la proportion de leur population constatée après chaque recensement décennal, et d'après ce que le nombre 65 serait à la population de la province de Québec, ainsi constatée. Cependant, la Colombie-Anglaise d'après son acte d'admission dans la Confédération ne doit pas être représentée par plus de six membres.

Après le recensement de 1891, un ajustement devint nécessaire et un Acte fut passé à la Session de 1892, qui deviendra en force aux prochaines élections générales.

Le tableau suivant donne la représentation proportionnée de chaque province, au nombre de représentants actuels, et après la dissolution du présent parlement.

Provinces.	Nombre de représentants.		Population pour chaque membre.	
	Actuels.	Sous la nouvelle loi.	Actuels.	Sous la nouv. l'e loi.
Ontario	92	92	22,982	22,982
Québec	65	65	22,900	22,900
Nouvelle-Ecosse	21	20	21,447	22,520
Nouveau-Brunswick	16	14	20,080	22,947
Manitoba	5	7	30,501	21,786
Colombie-Anglaise	6	6	16,269	16 269
Ile du Prince-Edouard	6	5	18,180	21,815
Territoires du Nord-Ouest	4	4	16,700	16,700
	215	213	22,477	22 688

Un mourant se désolait de sa fin prochaine. Allons, du courage, disait-on autour de lui : après tout, c'est le sort commun, et l'on ne meurt qu'une fois.

Eh bien ! répliqua le mourant, si l'on mourait dix ou douze fois, je me moquerais bien de la première.

SUPERFICIE DES PROVINCES ET DISTRICTS.

La superficie des différentes provinces et des districts de la Puissance du Canada, est donnée ci-dessous :

Provinces et Districts.	Terrain. Milles carrés.	Eau. Milles carrés.	Total. Milles carrés.
Ontario	219 650	2,350	222,000
Québec	227,500	1,400	228,900
Nouvelle-Ecosse	20,550	50	20,600
Nouveau-Brunswick	28,100	100	28,200
Manitoba	64,066	9,890	73,956
Colombie-Anglaise	382,300	1,000	383,300
Ile du Prince-Edouard	2,000	....	2.000
District de Keewatin	267,000	15,000	282 000
" Alberta	105,355	745	106,100
" Assiniboia	88,534	1,001	89.535
" Athabaska	103,300	1,200	104,500
" Saskatchewan	101,092	6,000	107,092
Territoires du Nord-Ouest	859,600	46,400	906,000
Territoire—Est de Keewatin et Sud de la Baie d'Hudson	194,300	2,500	196,800
Territoire—Est de la Baie d'Hudson	352,300	5,700	358 000
Iles dans l'Océan Arctique et la Baie d'Hudson	300,000	....	300,000
Les grands lacs et fleuve Saint-Laurent, à l'est du 66° de longitude qui ne sont pas compris dans les superficies ci-dessus	....	47,400	47,400
Total	3,315,647	140,736	3,456,383

La superficie de la province de Manitoba était originairement de 123,200 milles carrés, mais une forte étendue a été ajoutée au district de Keewatin et à la province d'Ontario en 1883.

Le Canada a une superficie combinée d'eaux intérieures, qui est, à elle seule, de 19,887 milles carrés de plus que la superficie de la Grande-Bretagne et de l'Irlande

---

Je ne crains l'ennemi que lorsque je ne le vois pas. HEY.

Les pressentiments sont les prophéties du cœur car le cœur est, dans sa vie secrète, un clairvoyant oracle. VAUVENARGUES.

RELIGIONS EN CANADA.

En classant comme *protestants* tous les membres des diverses dénominations protestantes et les comparant avec les membres des autres formes distinctes de religion, nous arrivons au résultat ci-dessous :

Année.	Nombre.				Proportion par cent.			
	Catholiques romains.	Protestants.	Juifs.	Païens.	Catholiques romains.	Protestants.	Juifs.	Païens.
1881	1,791,982	2,436,544	2,393	93,881	41.43	56.34	.06	2.17
1891	1,992,017	2,745,453	6,414	89,355	41.21	56.80	.13	1.85

Un bon vieux curé des environs de Paris, ancien officier de cavalerie ayant conservé dans ses nouvelles fonctions l'exactitude de la vie militaire, mariait dernièrement le capitaine des pompiers de sa paroisse qui était arrivé en retard pour la cérémonie religieuse.

Le brave curé, vexé d'avoir attendu, tint en guise de speech matrimonial, ce petit discours au capitaine :

—Monsieur, vous n'êtes ni militaire, ni civil ; car si vous étiez militaire, vous sauriez que l'exactitude est la première vertu du soldat ; et si vous étiez civil, vous n'auriez pas fait attendre un vieillard comme moi, vous n'êtes qu'un simple pompier.

Et, sans plus tarder, il maria, tambour battant, les deux conjoints interloqués.

Absolument authentique.

Une méprise : on racontait sous l'empire que Napoléon Ier un jour au reçu d'une dépêche de Vienne qui ne lui convenait aurait dit à sa femme Marie-Louise. Votre père est une ganache. Cette dernière ne comprenant pas beaucoup le français demanda à quelques jours de là, à un des habitués de la cour : Que veut dire le mot ganache en français? Son interlocuteur très embarrassé demanda pourquoi elle voulait connaître la signification de ce mot. C'est dit-elle, parceque l'empereur a dit que mon père était une ganache ; pour se tirer d'embarras il lui répondit que cela voulait dire quelqu'un de sage, de poids et de bon conseil. Quelques jours après, la mémoire fraîche de sa nouvelle acquisition, elle présidait le conseil d'état et comme la discussion était animée elle s'écria pour y mettre fin en interpellant Cambacérès : c'est à vous de nous mettre d'accord car je vous tiens pour la première, la meilleure ganache de l'empire.

CANAUX.

Le système de navigation intérieure du Canada est le plus étendu et le plus important du monde. Le système du Saint-Laurent, seul, uni avec les grands lacs s'étend sur une longueur de 2,260 milles, c'est-à-dire du détroit de Belle-Isle à Port-Arthur, à la tête du Lac Supérieur. Sur ce parcours la navigation a lieu au moyen des canaux sur une longueur de 71¾ milles, tandis que les 2,189 milles qui restent sont navigables au moyen de cours d'eau naturels. De Port-Arthur à Duluth qui est le principal port de cette section des Etats-Unis pour les produits des Etats de l'Ouest, il y a une distance additionnelle de 124 milles, faisant en tout 2,384 milles. Lorsque l'on considère que par ces moyens une communication continue, par eau, est ouverte de Port-Arthur et Duluth à Liverpool, distance totale de 4,618 milles, on comprendra de suite l'importance de ce système et la nécessité de son parfait entretien.

Le tableau suisant donne la distance entre Port-Arthur, Lac Supérieur et Liverpool.

	Milles
De Port-Arthur à Sault Ste-Marie	273
De Sault Ste-Marie à Sarnia	318
De Sarnia à Amherstburg	76
De Amherstburg à Port Colborne	232
De Port Colborne à Port Dalhousie	27
De Port Dalhousie à Kingston	170
De Kingston à Montréal	178
De Montréal à Trois-Rivières	86
De Trois-Rivières à Québec	74
De Québec à Saguenay	126
De Saguenay à Pointe-au-Père	57
De Pointe-au-Père à l'ouest d'Anticosti	202
D'Anticosti à Belle-Ile	441
De Belle-Ile à Malin Head (Irlande)	2,013
De Malin Head à Liverpool	221
	4,494

CHEMINS DE FER EN CANADA.

Le premier chemin de fer en Canada fut commencé en 1832, une charte ayant été obtenue sur le Saint-Laurent, et Saint-Jean sur le Richelieu. Il fut ouvert en juillet 1836, les chars étant traînés par une locomotive. Sa longueur était de 14½ milles. Le but était de relier les eaux du Saint-Laurent à celles du Lac Champlain, et d'obtenir une plus prompte communication entre Montréal et New-York. Le second chemin de fer fût le *Cobourg Railway*, et le troisième le *London and Gore Railway*, tous deux incorporés en 1834 ; le dernier fut ensuite connu sous le nom de *Great Western*.

Le Canada a 127 chemins de fer. Vingt-quatre ont été amalgamés et forment le système du *Grand-Tronc*. La consolidation

de 21 a produit le système du *Pacifique Canadien*. Les autres 82 sont d'organisations séparées. De ces 82, quatre n'avaient aucun mille en opération au 30 juin 1891, mais avaient alors, 37 milles en construction ; deux sont des compagnies de ponts, avec 3¾ milles de rails ; l'un est un tunnel avec 2¼ milles de rails, et un autre est un chemin de fer électrique d'environ 12 milles. Outre le *Niagara Falls Park*, le *River Electric*, le *Pacifique Canadien*, le *Grand-Tronc* et l'*Intercolonial*, il reste encore 74 chemins de fer.

LE NOMBRE DE MILLES EN OPÉRATION DE CES DIVERSES ORGANISATIONS EST COMME SUIT :

Pacifique Canadien	5,784. 70
Grand-Tronc	3,168. 50
Intercolonial	1,383. 60
Autres chemins de fer	4,965. 17
Chemin de fer électrique (un)	11. 85
Ponts et Tunnel	6. 08
Total	15,319. 90

GRANDE ASSEMBLÉE DES RATS.

" Un jour, les Rats étaient assemblés pour chercher le moyen de se délivrer d'un Chat. Beaucoup donnaient leurs opinions et trouvaient des expédients ; mais enfin un vénérable Rat se leva de dessus son siège, et commença avec une éloquence fleurie et préparée :

" —Messieurs, compagnons que je porte tous dans mon cœnr, je crois avoir enfin trouvé le secret de nous préserver de notre cruel ennemi. Je l'ai trouvé, ce secret, après de longues recherches, et je veux vous le faire connaître : Il faut attacher une clochette au cou du Chat, afin que l'attendant venir nous puissions nous sauver.

" L'avis fut trouvé excellent, cependant un rat d'humeur difficile demanda la parole :

" —Messieurs, dit-il, j'avoue que, dans les affaire qui concernent l'Etat, tout avis donné avec sagesse doit être bien reçu de ceux qui gouvernent ; mais avant de recueillir les voix, examinez d'abord si celui qu'on propose est exécutable. Je rends toute justice au moyen indiqué par l'honorable péropinant ; mais qui sera assez hardi, assez grand pour attacher la clochette au cou du Chat ? Quant à moi, qui cependant ai servi avec quelque distinctlon, j'avoue que je n'oserais hasarder une telle entreprise.

" Ayant ainsi parlé, il s'assit.

" Alors, dans l'assemblée, chacun commença à s'excuser ; personne ne voulait attacher le grelot ; et l'on se sépara sans avoir rien décidé.

" On trouve assez souvent des gens prêts à nous conseiller. Avec moins que rien, ils viennent à bout de tout ; ils trouvent le nœud des affaires les plus difficiles, et indiqueraient à un mendiant le sûr moyen de devenir millionnaire... surtout quand ils ont le ventre tourné vers une bonne table, et les pieds bien étalés au feu.

CONSOMMATION PAR PROVINCES.

Le tableau suivant donne la valeur des articles entrés pour la consommation (ceux sujets aux droits étant distingués de ceux qui en sont exempts) dans chaque province en 1893, et le total des droits de douane perçus sur ces articles :

VALEUR DES ARTICLES ENTRÉS POUR LA CONSOMMATION DES PROVINCES, EN 1893.

PROVINCES.	Total des articles importés.		Articles entrés pour consommation.			Droits perçus.
	Articles sujets aux droits.	Articles exempts des droits.	Articles sujets aux droits.	Articles exempts des droits.	Total.	
	$	$	$	$	$	$
Ontario	31,353,686	16,890,670	30,805,140	16,843,741	47,648,881	8,661,581
Québec	33,102,798	24,628,313	26,408,902	24,564,667	50,973,569	8,142,444
Nouvelle-Ecosse	3,809,728	5,564,809	3,638,379	5,618,186	9,256,565	1,224,848
Nouveau-Brunswick	3,022,245	2,580,424	2,997,192	2,766,692	5,763,884	1,058,718
Manitoba	2,071,648	544,771	2,107,367	545,121	2,652,488	693,293
Colombie Anglaise	3,662,673	1,255,495	3,549,723	1,260,586	4,810,309	1,220,521
Ile du Prince-Edouard	295,771	174,439	306,601	175,210	481,811	142,745
Les Territoires	60,142	57,256	60,267	57,256	117,523	17,561
Total	77,378,091	51,696,177	69,873,571	51,831,459	121,705,030	21,161,711

Vaisseaux océaniques entrés dans le port de Montréal, 1853-1893.

Le premier steamer océanique arriva dans le port de Montréal en 1853 ; trois autres arrivèrent aussi en la même année avec un tonnage total de 1,951 tonneaux, et 248 navires à voiles d'un tonnage 57,752 tonneaux. L'année suivante, 1854, six steamers d'un tonnage de 5,545 tonneaux ; 252 navires à voiles de 65,365 tonneaux arrivèrent dans le même port, représentant un tonnage total de 70,910 tonneaux. En 1892, 38 ans après, le nombre total du tonnage qui entra dans le port de Montréal fût de 2,086,307 tonneaux, dont 1,036.707 tonneaux par vaisseaux océaniques, (658 steamers et 77 navires à voiles.)

Le tableau suivant donne le nombre total de vaisseaux océaniques qui entrèrent dans le port de Montréal, durant l'année 1893 :

	Nombre.	Tonnage.
Steamers	804	1,151,777
Navires à voiles	67	23,219
Total	871	1,174,996

En la même année, 1893, 368 vaisseaux arrivèrent des Provinces Maritimes avec un tonnage de 326,934 tonneaux, dont 333 steamers avec un tonnage de 324,188 tonneaux, et 35 navires à voiles avec un tonnage de 2,746 tonneaux.

Consommation de la houille en Canada.

En prenant pour base les chiffres de la Nouvelle-Ecosse en 1892, nous constatons que la consommation de la houille dans la Puissance du Canada en 1893, était de 5,250,000 tonnes. 2,500,000 tonnes étant de la production du pays, le Canada fournit donc de ses propres ressources plus de la moitié de sa consommation.

Le tableau ci-dessous donne l'état progressif de la consommation de la houille :

1873	1,398,403 tonnes.
1883	3,086,000 "
1893	5,259,000 "

La goutte d'eau.—(fable arable.)

Une goutte d'eau tomba des nues dans les abîmes de la mer ; mais en voyant les flots s'agiter dans leurs gouffres béants, elle se dit, saisie de honte et de tristesse : Hélas ! que suis-je en face de cette immensité ? Hier, je brillais dans les nuages, aujourd'hui la feuille légère qui flotte sur ces flots est beaucoup plus que moi.

Mais le roi des cieux, touché de sa douce plainte, la revêtit d'une robe de noblesse, et la déposa dans une coquille où elle fut changée en une perle précieuse ; elle finit par briller sur la couronne d'un roi

Cette fable, ami, est la fleur des préceptes. Dieu élève les humbles.

RÉCOLTES DE BLÉ.

Le tableau suivant donne l'état comparé de la production du blé en Canada, en 1880 et 1890, d'après les recensements de 1881 et 1891.

—	1890	1880	1890 avec 1880 augmentation ou diminution.
Acres en blé.....	2,723,884	2,366,554	† 357,330
Minots de blé récoltés	42,144,779	32,350,269	† 9,794,510
Moyenne des minots par acre	15. 4	13. 7	....
Augmentation en minots.....	....	....	30. 2

En 1880, les Indes commencèrent cette exportation régulière de blé en Angleterre, qui se continue encore, et qui n'excédait pas 500,000 minots en cette année. Le prix moyen du blé en Angleterre, était alors de $1.34 par minot. En 1884, il était à $1.08 ; en 1885, 99¾ cents, et les années suivantes : 1886, 94 cents ; 1887, 98 cents ; 1888, 96 cents ; 1889, 90 cents, et en 1890, 95 cents. En 1891, la famine de Russie fit hausser le prix à $1.10. En 1892, il tomba à 91 cents. En 1893, à 78 cents et en 1894 à 73⅞ cents, la plus faible moyenne atteinte durant ce siècle.

La diminution constante dans le prix du blé dans la Grande-Bretagne contribua à le faire baisser dans les Etats-Unis, d'après le cours de la bourse à Chicago, et en 1892, il était à 63.2 cents, ou 27.8 cents en dessous du prix anglais. En 1893, 54,9, et en 1894, 52 cents, le plus bas prix qui ait encore été enregistré.

ANGLAIS ET AMÉRICAINS.

Un anglais demande à un américain s'il a fait froid l'hiver dernier

Froid ! répond ce dernier, ah ! je vous crois ! en entrant un soir, j'allume ma bougie, je me couche, je veux souffler ma bougie— pas moyen ; la flamme était gelée ; j'ai été obligé de la casser ! c'est à la lettre !

Les tics royaux et impériaux.

Le prince de Galles cligne l'œil gauche en parlant. Le prince Edouard son fils passe souvent un doigt sous son menton. L'empereur Guillaume tire sa moustache avec énergie. Le roi Humbert la caresse doucement. L'empereur d'Autriche fait bouffer ses favoris.

BANQUES EN CANADA.

Le nombre des banques incorporées dans la Puissance du Canada est de 38. Les proportions d'augmentation dans les différents items entre les années 1871 et 1891, sont données ci-après :—

Année.	Capital payé par tête de la population.	Moyenne des billets en circulation par tête.	Moyenne des dépôts par tête.	Moyenne des escompte, par tête.	Passif.	Actif.
1871	$10.30	$5.75	$15.48	$23.33	$22.07	$34.46
1881	13.76	6.60	21.81	27.04	29.40	46.38
1891	12.56	6.54	30.70	35.40	38.75	55.72

En ajoutant le capital payé en 1891, le fonds de réserve des banques, en cette année, s'élevait à $4.72 par tête de la population.

PRODUCTION DU FER ET DE L'ACIER DU GLOBE.

Le tableau suivant donne la production du fer en gueuse et de l'acier du monde, principalement en 1893. On s'est servi de la tonne de 2,240 lbs. pour la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la Russie et "autres pays," et de la tonne métrique de 2,204 lbs. pour les pays du continent :—

PAYS.	Fer en gueuse.	Acier.
	Tonnes.	Tonnes.
Grande-Bretagne	6,750,000	3,679,043
Etats-Unis	7,124,502	3,123,524
Allemagne et Luxembourg	4,826,819	2,161,821
France	2,032,567	803,063
Belgique	768,321	221,296
Autriche-Hongrie	925,308	499,600
Russie	912,290	375,625
Suède	490,913	172,774
Espagne	179,433	63,011
Italie	11,930	107,676
Autres pays (estimation)	80,000	5,000
	24,102,083	11,212,433

SOUVERAINS DES PRINCIPAUX PAYS, 1894.

Pays.	Noms.	Année de naissance.	Titres.	Année de l'ascension au pouvoir.
Grande-Bretagne et Irlande	Victoria	1819	Reine de Grande-Bretagne et d'Irlande	1837
" "	"		Impératrice des Indes	1877
Afghanistan	Abdul Rahman Khan		Emir d'Afghanistan	1880
Allemagne	Guillaume II	1859	Empereur d'Allemagne	1888
Autriche-Hongrie	Francis Joseph I	1830	Empereur d'Autriche	1848
Belgique	Léopold II	1835	Roi des Belges	1865
Brésil	Prudente Jos. Moares Barros		Président des Etats-Unis du Brésil	1894
Bulgarie	Ferdinand de Saxe Cobourg	1861	Prince	1887
Chine	Kuang-Hsu	1871	Empereur de Chine	1875
Danemark	Christian IX	1818	Roi de Danemark	1863
Egypte	Abbas II Hilmi	1874	Khédive d'Egypte	1892
Espagne	Alphonse XIII	1886	Roi d'Espagne	1886
"	Marie Christine	1858	Régente	1885
Etats-Unis d'Amérique	Grover Cleveland	1837	Président des Etats-Unis	1892
France	Casimir Périer		Président de la République Française	1894
Grèce	George I	1845	Roi des Hellènes	1864
Hollande	Wilhelmine-Hélène-Pauline	1880	Reine des Pays-Bas	1890
Italie	Humbert	1844	Roi d'Italle	1878
Japon	Muts-Hito	1852	Mikado du Japon	1867
Maroc	Muley Hassan	1831	Sultan du Maroc	1873
Mexique	Porfirio Diaz		Présid. de la Répub Confédérée du Mexique	1884
Monténégro	Nicholas	1841	Prince de Monténégro	1860
Pérou	Général Avelin Andre Cazeras		Président de la République du Pérou	1894
Perse	Nassr-ed-Dine	1829	Shah de Perse	1848
Portugal	Dom Carlos I	1863	Roi de Portugal	1889
Roumanie	Charles I	1839	Prince de Roumanie	1866
Russie	Alexandre III	1845	Czar de Russie	1881
Serbie	Alexandre I	1876	Roi de Serbie	1889
Suède et Norvège	Oscar II	1829	Roi de Suède et de Norvège	1872
Suisse	Walter Hausser		Président de la Confédération Suisse	1892
Tunis	Sidi Ali Pasha	1817	Bey de Tunis	1882
Turquie	Abdul Hamid II	1844	Sultan de Turquie	1876
Zanzibar	Seyyidd Ali	1855	Sultan de Zanzibar	1890

DEUXIÈME PARTIE.

CONNAISSANCES USUELLES.

REMÈDE CONTRE LES BRULURES.

Un docteur, en Allemagne, a tout récemment découvert un remède contre les brûlures, et qui est d'une efficacité aussi grande que simple à exécuter.

Il consiste dans l'exécution d'un onguent composé de beurre frais et d'un jaune d'œuf, bien mélangé et en parties égales; on étend cet onguent sur un morceau de toile qui est appliquée sur cette brûlure, et renouvelé chaque fois qu'il commence à sécher. Les douleurs provenant des plus profondes brûlures sont aussitôt adoucies et la guérison est complète en très peu de temps, sans laisser aucune cicatrice.

Une femme avait été tellement brûlée que son corps n'était qu'une plaie; le docteur l'enveloppa dans un drap de lit sur lequel il avait étendu l'onguent composé de deux livres et quart de beurre frais et de vingt jaunes d'œufs. Les douleurs cessèrent aussitôt et la malade était complètement guérie 8 jours après.

MOYEN D'ARRÊTER LE SAIGNEMENT DE NEZ.

—Un des plus simples consiste à faire tenir au malade les bras levés perpendiculairement au-dessus de la tête. On peut aussi appliquer sur le front des compresses trempées dans de l'eau froide, ou tamponner les fosses nasales avec de la charpie. D'autres font prendre de grosses prises d'alun en poudre, ou recommandent de tenir les mains immergées dans de l'eau très froide, puis de les frotter ensuite vigoureusement pour les réchauffer. Enfin, il en est qui mettent entre les deux épaules un corps très froid, comme une grosse clef, un morceau de marbre, etc.

PROVERBES DU MÉNAGE.

Femme économe est un trésor, et femme alerte vaut son pesant d'or.—La propreté entretient la santé.—Quand la langue travaille beaucoup, les mains ne font rien du tout.—L'ivrogne et le fainéant se ruinent promptement; la mauvaise ménagère en fait autant.—La vie entière n'est qu'un travail, et la richesse vient des détails.—Une maison mal tenue est une maison perdue.—C'est toujours faute de soin que vient le besoin.—Habituez les enfants à tout serrer : cela s'apprend aussi bien que gaspiller.—Un petit trou à la barrique et le vin est à bas, un petit gaspillage à la maison, richesse s'en va.—Un peu de travail et beaucoup de soin mettent le pain à la main.—N'employez pas autrui pour ce que vous pouvez faire vous-même.

Panaris.—Le panaris occasionne des douleurs atroces qui ne laissent jamais un instant de calme.—Voici un précieux adjuvant contre ces douleurs.

Prenez de la pariétaire, hachez-la mince, mêlez-la avec une quantité proportionnée d'axonge.

Enveloppez le tout de plusieurs papiers superposés. Placez ensuite dans des cendres chaudes, qui, sans être assez brûlantes pour griller le papier, aient néanmoins une chaleur suffisante, afin de cuire la pariétaire et de la bien incorporer avec l'axonge.

Etendez ensuite cet onguent sur du papier brouillard : enveloppez la partie malade et renouvelez le pansement deux fois par jour en ayant soin de mettre une épaisseur suffisante d'onguent.

CONSERVATION DES FOURRURES ET DES LAINES PENDANT L'ÉTÉ.

Aussitôt que l'on arrive à la saison où l'on cesse de porter des fourrures et vêtements de laine, on doit les secouer avec le plus grand soin, les battre même légèrement et les saupoudrer avec de la poudre pyrèthre amenant la destruction certaine des insectes qui pourraient s'être introduits dans ces vêtements.

On dépose dans une boîte ou un carton ceux dont le volume permet de faire ainsi, puis on ferme toutes les jointures avec du papier collé avec soin afin d'empêcher par la suite l'introduction des teignes ou insectes rongeurs.

Cette précaution prise, il suffit de reconnaître de temps en temps que le papier collé n'a subi aucune détérioration.

Pour les vêtements qui occupent trop d'espace pour être enfermés commodément, le moyen de conservation le plus sûr est, après les avoir également saupoudrés de pyrèthre, de les envelopper dans un drap qui les entoure plusieurs fois et qu'on attache avec soin.

AUX AMATEURS DE FLEURS.

Voici une recette qui intéressera bien des jardiniers amateurs. C'est celle de faire pousser toute une variété de fleurs sur une même tige. Pour cela :

Otez la moelle d'une branche de sureau, et fendez ensuite cette branche en longueur. Remplissez chacune des parties ainsi formées de graines différentes, mélangez un peu de terre à ces graines, puis réunissez les deux bouts de bois ainsi garnis, placez-les dans un pot de terre : les tiges des fleurs seront ainsi tellement mêlées, qu'elles ne présenteront à la vue qu'une seule tige; jetant des branches couvertes de fleurs analogues à chacune des graines qui les produit.

En choisissant les graines des plantes qui germent en même temps et dont les tiges ont à peu près la même nuance, une personne qui s'intéresse à cette culture peut arriver à obtenir des effets très curieux.

LA DÉCOUVERTE DES SOURCES.

Voici les procédés, les meilleurs, dit-on, pour découvrir les sources :

1o Il faut avant le lever du soleil se coucher sur le ventre et regarder au ras du sol. Si on voit en quelque endroit une vapeur humide s'élever en ondoyant, on pourra fouiller avec quelque certitude.

2o La présence des plantes vivant dans l'eau est un indice de sources ; les joncs, saules, roseaux, le cresson, la manthe aquatique, le tussîllage, etc., sont dans ce cas.

3o Si, après le lever du soleil, on voit des nuées de petits insectes voltiger sur le sol à un même endroit, on doit conclure à la proximité de l'eau.

4o Quand sur un sol sec on aperçoit des grenouilles, il faut chercher les endroits où se réunissent ces animaux, il sont toujours voisins d'un filet d'eau.

Ce sont là les indices les plus certains.

LAISSEZ DORMIR LES ENFANTS.

Un excellent conseil aux mères de familles découpé dans le Journal de la Santé :

Laissez dormir les enfants longtemps. Il résulte de l'enquête faite par une commission suédoise dans les écoles que les écoliers qui ne prennent pas la somme moyenne du sommeil ont 25 pour cent plus de maladies que les autres.

La moyenne de sommeil nécessaire pour les enfants qui vont à l'école est : Pour les enfants de 4 ans, 12 heures ; de 7 ans, 11 heures ; de 9 ans, 10 heures ; de 12 ans, 10 heures.

L'anémie, l'appauvrissement du sang et la faiblesse sont dus souvent à un sommeil insuffisant.

PUCES.

Un moyen sûr de détruire les puces est de placer dans une soucoupe ou dans une assiette une infusion de thé vert très forte et bien sucrée, froide ; toutes les puces y seront attirées et noyées.

VINAIGRE DE ROSES POUR LA TOILETTE.

Lorsque les roses commencent à se faner, récoltez-en les fleurs, mettez-les dans un bocal rempli de vinaigre ; ajoutez chaque jour les fleurs récoltées, jusqu'à ce que le bocal soit plein ; laissez macérer un mois, en ajoutant un peu de vinaigre si c'est nécessaire pour bien remplir le bocal. Filtrez ensuite et mettez en flacon. On emploie ce vinaigre comme l'eau de Cologne pour la toilette ; il est surtout bienfaisant contre les piqûres d'insectes et autres du même genre.

Personne ne peut faire ou défaire votre bonheur, vous en êtes vous-même l'artisan et le gardien. GEORGE SAND.

CONSEILS.

Lorsqu'un vase de porcelaine est fêlé, il faut pour s'en servir sans qu'il laisse échapper d'eau, frotter en dedans et en dehors tout le long de la fêlure avec une gousse d'ail ou une amende, leur substance grasse bouchera la fente; mais on ne pourra y faire tenir des liquides chauds.

AGE DES ŒUFS.

Faites dissoudre quatre onces et demie de sel blanc de cuisine dans une pinte d'eau pure. Lorsque la dissolution est complète, y plonger l'œuf dont on veut connaître l'âge. Si l'œuf est du jour, il se précipite au fond du vase ; s'il est de la veille il n'en atteint pas le fond; s'il a trois jours il flotte dans le liquide ; s'il a plus de cinq jours il vient à la surface, et la coque ressort d'autant plus que l'œuf est plus âgé.

POUR EMPÊCHER LES ÉTOFFES DE LAINE D'ÊTRE MANGÉES PAR LES MITES.

Pour les préserver de la piqûre des mites, il faut avoir soin, après les avoir brossées, décrassées ou lavées selon le genre d'étoffe et de vêtements, de les envelopper dans des morceaux d'étoffe de coton qui ont passé à la lessive en les saupoudrant de poivre en grains légèrement concassés, sans oublier quelques morceaux de camphre.

EMPLOI DE L'ACIDE STÉARIQUE POUR L'EMPESAGE DU LINGE.

On sait que le borax dissout dans l'empois bouillant donne la blancheur et une grande fermeté au linge ; mais le résultat est bien plus satisfaisant encore lorsqu'on remplace le borax par l'acide stéarique, lequel produit un blanc plus doux et rend moins facile l'usure du linge. L'acide stéarique s'emploie dans la proportion d'une once par pinte d'empois bouillant.

CONSERVATION DES FRUITS.

Plusieurs fruits, tels que les pommes, les poires, les raisins, se conservent sans préparation ; mais il faut prendre certaines précautions pour éviter qu'ils se gâtent. La principale est de les placer dans un lieu ni trop chaud ni trop froid ; la température ne doit pas s'y élever au-dessus de dix degrés ni descendre au-dessous de 4.

Les fruits ne doivent pas se toucher entre eux, et il faut les placer sur de la paille ou de la mousse bien sèche ; ceci est pour les pommes et les poires.

Quant aux raisins plusieurs procédés sont mis en pratique. Le plus habituel et le plus simple est d'attacher les grappes par l'extrémité opposée à la queue, tout autour de châssis ou de cerceaux que l'on suspend au plafond.

CARAMEL AU CHOCOLAT.

Prenez deux palettes de chocolat, que vous râpez fin. Faites fondre sur le feu dans un peu d'eau. Versez dans la casserole un verre et demi de lait et un verre et demi de sucre, 2 cuillerées de miel. Laissez cuire jusqu'à ce que ce mélange se fixe sur une assiette. Enlevez du feu, versez sur une plaque de marbre. Laissez refroidir et découpez en petits carrés.

VEAU AU GRATIN.

Beurrez un plat allant au feu, saupoudrez-le de mies de pain auxquelles vous avez mêlé du sel, poivre, persil haché. Posez-y un morceau de rouelle de veau. Couvrez de mies de pain. Laissez cuire une heure dans un four doux.

POULET SAUTÉ AUX TOMATES.

Faites prendre couleur au poulet découpé ; ajoutez les assaisonnements, et un demi verre de vin blanc.

Couvrez et laissez cuire pendant trois quarts d'heures ; un peu avant de servir, ajoutez des tomates cuites pendant une demi-heure avec des assaisonnements. Mêlez bien la sauce du poulet et versez sur le plat.

BEIGNETS DE POMMES.

Prenez des pommes, videz-les, coupez-les horizontalement en tranches assez minces, mettez-les dans un peu d'eau-de-vie et du sucre en poudre pendant une heure, puis faites une pâte à frire composée de trois cuillerées à bouche de farine, une pincée de sel, un peu de sucre, deux jaunes d'œufs, une cuillerée à bouche d'eau-de vie ; détrempez avec de l'eau et ajoutez ensuite un blanc d'œuf battu en neige ; trempez les pommes dans la pâte, et mettez-les dans une friture très chaude, puis servez.

PAIN D'ÉPICES.

Une chopine de farine, 1 demi-tasse de lait, les ¾ d'une tasse de melasse remplie de cassonnade, gros comme un œuf de beurre, 1 cuillerée à soupe de gingembre, 1 cuillerée à thé de soda. *Four bien chaud.*

LEMON TAFFY.

2 tasses de sucre blanc, 1 tasse d'eau bouillante, ¼ tasse de vinaigre, ½ tasse de beurre, un peu d'essence de citron. Faites bouillir jusqu'à ce qu'il se tienne dans l'eau.

PAIN DE SAVOIE Mme C.

1 œuf, le quart d'une tasse de beurre, les ¾ d'une tasse de sucre et les ¾ d'une tasse de lait, 1½ tasse de farine et une cuillerée à dessert de poudre allemande. Faites cuire avec un feu modéré.

BEIGNETS ÉCONOMIQUES DE POMMES DE TERRE.

Vous faites bouillir des pommes de terre avec la peau ; vous les retirez quand elles sont bien cuites, mais avant qu'elles se soient ouvertes. Vous les épluchez et vous les pilez toutes chaudes dans une bassine, en y mêlant gros comme une noix de beurre et très peu de sel. Vous y cassez un œuf, jaune et blanc ; vous battez bien le tout pour rendre la pâte légère, et vous laissez reposer ou vous faites tout de suite vos beignets. Pour cela, vous mettez de la friture dans une poêle, et lorsqu'elle est bouillante vous y jetez une cuillerée de votre pâte, qui gonfle aussitôt et vous donne un beignet doré et croustillant. Vous les salez extérieurement au sortir de la poêle et vous servez très chaud.

POMMADE POUR GUÉRIR LES ÉCORCHURES PROVENANT D'UN LONG SÉJOUR AU LIT.

Prenez du beurre frais sans sel, faites fondre doucement, mesurez une cuillerée ; de la cire jaune ordinaire faites fondre aussi, mesurez une cuillerée ; de l'huile d'olive, une cuillerée ; de bonne eau-de-vie, une cuillerée.

Mettez le tout dans une petite casserole sur un feu doux et mélangez bien avec un petit bois, jusqu'à parfaite fusion des quatre ingrédients ensemble.

Versez alors dans un petit pot et tournez avec le bois jusqu'à ce que la pommade soit refroidie. Si, devenue froide, elle est trop épaisse, remettez sur le feu pour ajouter un peu d'huile. Si elle est trop claire, remettez sur le feu pour ajouter un peu de cire Il faut qu'elle soit assez claire pour être étendue facilement, assez épaisse pour bien tenir.

Etendez alors sur un petit morceau de papier de soie que vous appliquez sur l'écorchure. Ce papier adhérera, empêchera désormais la plaie de coller au drap. On ne l'ôte pas, on laisse la peau se refaire dessous. On remet un second papier de soie enduit de pommade par-dessus le premier, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'écorchure étant guérie et séchée, les papiers tombent d'eux-mêmes. On panse ainsi deux fois par jour.

POUR RENDRE LE CUIR IMPERMÉABLE A L'EAU.

Prenez une once de cire jaune et une démi-once de suif de mouton ; faites-les fondre et mijoter un peu dans un pot vernissé. Quand le mélange est bien fait, retirez-le du feu, et tandis qu'il est encore chaud, mais non bouillant, étendez-le avec l'éponge ou la brosse molle sur vos chaussures, que vous laissez toute la nuit à une chaleur douce, afin que l'enduit pénètre bien dans le cuir. Le lendemain matin, vous enlevez avec un morceau de flanelle ce que le cuir n'a pas absorbé, et vous pouvez cirer vos chaussures : au bout de quelques jours, le cuir reluira aussi bien qu'avant d'avoir reçu cette préparation.

Réponse à la charade No 13 de l'*Almanach Agricole :* GAL-VIN.

LESSIVE ÉCONOMIQUE ET RAPIDE.

Faites dissoudre deux livres de savon dans treize gallons d'eau de rivière ou de fontaine (ou, plus simplement, dans telle quantité d'eau qui vous plaira et que vous verserez ensuite dans les treize gallons.) Quand, à l'aide de la chaleur, la dissolution sera complète, retirez du feu, et ajoutez dans ce liquide, non très chaud, une demi-once d'essence de térébenthine rectifiée ; de plus une once d'ammoniaque liquide à 22 degrés. Remuez le mélange avec une baguette pendant quelques minutes, et versez-le encore chaud sur la quantité de linge à lessiver, de façon que celui-ci y reste plongé. Au bout de quatre heures d'immersion, retirez le linge, que vous frottez morceau à morceau, successivement, entre les doigts ; puis passez-le à l'eau : il est d'un blanc parfait.

CONTRE LA COQUELUCHE.

Rien ne fatigue un enfant comme les quintes de toux qu'occasionne la coqueluche. Pour les arrêter, il faut faire boire au malade, dès que la quinte se produit, une cuillerée à bouche de sirop de carottes.

Ce sirop se prépare de la manière suivante : on coupe des carottes en tranches minces que l'on place dans une passoire en mettant un rang de carottes et un lit de sucre en poudre et ainsi de suite. Cette passoire se pose sur une tasse ou un bol. De sorte qu'en faisant cette préparation le soir, le lendemain matin le sirop obtenu est tombé dans la tasse et on le fait boire à l'enfant à jeun.

POMMADE DE CONCOMBRES POUR CALMER L'INFLAMMATION DE TOUTES SORTES DE BOUTONS.

Prenez une quantité d'huile d'olive proportionnée à ce que vous voulez avoir de pommade. (Il en faut faire peu à la fois, parce qu'elle rancit avec le temps.) Râpez ensuite des concombres blancs en quantité égale à celle de l'huile, et mettez le tout dans une bassine.

Placez ce vase sur un bain-marie, et agitez ce qu'il contient avec le manche d'une cuiller d'argent. Continuez d'agiter pendant quelque temps, mais sans aller jusqu'à l'ébullition ; filtrez et remettez cette même huile sur de nouveaux concombres râpés : vous recommencerez ainsi l'opération jusqu'à six fois, sans faire bouillir, et vous aurez une pommade blanche comme la neige.

Quand vous voudrez faire usage de cette pommade, vous en prendrez un peu avec le bout du doigt, et l'appliquerez sur le bouton de moment en moment, mais surtout le soir. Cette pommade en calmera la douleur et le sèchera promptement.

Le bavard dit tout ce qu'il sait,
L'étourdi ce qu'il ne sait guère,
Les jeunes ce qu'ils font, les vieux ce qu'ils ont fait,
Et les sots ce qu'ils veulent faire.

TARIF DES MANDATS SUR LA POSTE.

MANDATS ÉMIS ET PAYABLES EN CANADA.

Pour un montant n'excédant pas $4.00, 2 centins

De plus de $ 4.00	et moins de $	10.00,	5	centins
" " " 10.00	" "	20.00,	10	"
" " " 20.00	" "	40 00,	20	"
" " " 40.00	" "	60.00,	30	"
" " " 60.00	" "	80.00,	40	"
" " " 80.00	" "	100.00,	50	"

Nul mandat payable en Canada ne peut être émis pour plus de $100, mais on peut obtenir plusieurs mandats de $100, chacun.

Mandats payables dans le Royaume-Uni, la France, l'Empire d'Allemagne, la Suède, la Norwège, le Danemark, la Hollande, les Bermudes, la Nouvelle-Zélande, l'Italie, la Suisse, l'Autriche-Hongrie, la Roumanie, la Belgique, les Etats-Unis, la Jamaïque, Terre-Neuve, les Indes anglaises, Victoria (Australie) Nouvelle-Galles du Sud et Tasmanie.

Pour un montant n'excédant pas $10.00, 10 centins.

De plus de $10,00	et moins de	20 00,	20	centins.
" 20.00	"	30.00,	30	"
" 30.00	"	40.00,	40	"
" 40.00	"	50.00,	50	"

Montant limité pour chaque mandat à $50, mais on peut en obtenir plusieurs de $50 chacun.

TARIF DES POSTES.

Carte postale pour le Canada et les Etats-Unis, 1 centin.

Carte postale double, dont une pour la réponse, 2 centins.

Carte postale pour les pays de l'Union postale, 2 centins.

Lettres pour le Canada, Terre-Neuve et les Etats-Unis, 3 centins par once. Lettres pour l'Angleterre, l'Allemagne, la France, l'Irlande, la Belgique, la Suisse, etc., 5 centins par demi-once.

Les communications produites par la clavigraphie (type-writer), sont passibles de port de lettre.

Enregistrement des lettres pour le Canada, Terre-Neuve et les Etats-Unis, 5 centins ; paquets-poste et échantillons, 5 centins. On peut se servir de timbres ordinaires, à défaut de timbres d'enregistrement.

Les journaux et publications périodiques, envoyés séparément en Canada, Terre-Neuve ou aux Etats-Unis, et pesant moins d'une once, ½ centin chacun. Pour le Royaume-Uni, 1 centin par 2 onces. Publiés en Canada et paraissant au moins une fois par mois ; portant en tête de leur première page, le numéro, le lieu et la date de la publication, lorsqu'ils sont déposés au bureau de poste de la localité où ils sont imprimés, par le bureau de publication, pour des abonnés réguliers résidant en tout autre endroit en Canada, Terre-Neuve, ou aux Etats-Unis, sont transmis *franc de port*. Ceux paraissant moins d'une fois par mois et adressés aux abonnés ou agents réguliers, et les numéros spécimens, 1 centin par livre ou fraction d'une livre.

Livres, 1 centin par 4 onces ou fraction de 4 onces pour le Canada. —1 centin par 2 onces ou fraction de 2 onces pour les Etats-Unis.

Pamphlets imprimés, circulaires, graines, boutures, etc., 1 centin par 4 onces pour le Canada et les Etats-Unis, payable d'avance (les bouts des paquets devant être ouverts), et ne pas excéder 5 livres chacun, ni 2 pieds de longueur et 1 pied de largeur et hauteur.

Les paquets fermés n'excédant pas 5 livres, ni 2 pieds de longueur et 1 pied de largeur et hauteur, marqués : *paquets-poste*, peuvent être expédiés à tout endroit en Canada, affranchis au taux de 6 centins par 4 onces ou fraction de 4 onces. Pour le Royaume-Uni, 20 centins pour la première livre et 16 centins pour chaque livre additionnelle ou fraction de livre. Pour le Japon, 25 centins la livre ou fraction de livre. Pour Terre-Neuve, 15 centins la livre ou fraction de livre.

Echantillons.—Les échantillons envoyés en Canada, limités au poids de 24 onces, sont admis au taux de 1 centin par 4 onces ; pour les Etats-Unis et les pays de l'Union Postale, limités à 8 onces, 1 centin par once payable d'avance.

CHARADE No 3.

Mon *premier* n'est qu'un changement de ton,
Mon *deux* est presque un rôti de mouton.
Quant à mon *tout* je vous le dis sans phrase,
A peu de frais il amuse et délasse.

Pour réponse à la charade No 3, voir l'*Almanach Agricole*.

BANQUES EN CANADA.

No.	Nom de la Banque.	Quand fondée.	Capital souscrit.	Capital versé.	Caissier ou gérant général.	Bureau principal.	Dividende de l'année dernière.	Montant
	QUÉBEC.		$					$
1	Banque de Montréal (38)	1817	12,000,000	12,000,000	E. S. Clouston	Montréal	10 p.100	200
2	" du Peuple (8)	1835	1,200,000	1,200,000	J, S. Bousquet	"	7 "	50
3	" de l'Am. B. du N. (16)	1836	4,866,666	4,866,666	R. R. Grindley	"	7½ "	200
4	" d'Epargne (4)	1845	1,000,000	1,000,000	H. Barbeau	"	....	....
5	" Molson (24)	1855	2,000,000	2,000,000	F. W. Thomas	"	8 p. 100	50
6	" Jacques-Cartier (17)	1862	500,000	500,000	A. L. de Martigny	"	6 "	25
7	Merchants Bank of Canada (35)	1864	5,799,200	5,799,200	George Hague	"	7 "	100
8	Banque de Québec (7)	1818	2,500,000	2,500,000	James Stevenson	Québec*	7 "	100
9	" Nationale (7)	1860	1,200,000	1,200,000	P. Lafrance	" *	16 "	60
10	" d'Union du B.-C. (17)	1867	1,200,000	1,200,000	E. E. Webb	" *	6 "	60
11	" des Cantons de l'Est (8)	1855	1,485,881	1,461,436	Wm. Farwell	Sherbrooke	7 "	50
12	Banque Ville-Marie (7)	1873	500,000	478,530	U. Garand	Montréal	7 "	100
13	" de St-Jean (2)	1873	500,200	226,705	J.B. Boissonnault	St-Jean	6 "	100
14	" de St-Hyacinthe (3)	1874	504,600	263,870	E. R. Blanchard	St-Hyacinthe	6 "	100
15	" d'Hochelaga (9)	1874	710,100	710,100	J. A. Prendergast	Montréal	7 "	100
	ONTARIO.							
16	Banque de Toronto (14)	1856	2,000,000	2,000,000	D. Coulson	Toronto*	11 p.100	100
17	Canadian Bank of Commerce (49)	......	6,000,000	6,000,000	B. E. Walker	" *	7 "	50
18	Banque Ontario (18)	1857	1,500,000	1,500,000	C. Holland	" *	7 "	100
19	" d'Hamilton (17)	1876	1,000,000	1,000,000	J. Turnbull	Hamilton	8 "	100
20	" Dominion (17)	1876	1,500,000	1,500,000	R. H. Bethune	Toronto	11 "	50
21	" Standard (17)	1876	1,000,000	1,000,000	J. L. Brodie	"	7 "	50
22	" d'Ottawa (6)	1876	1,000,000	1,000,000	Geo. Burn	Ottawa	7 "	100

23	Banque Imperial of Canada (19)......	1876	1,500,000	1,500,000	D. R. Wilkie.....	Toronto........	8 p. 100	100
24	Western Bank of Canada (8)..........	1882	500,000	330,000	T, H. MacMillan.	Oshawa........	7 "	....
25	Traders Bank of Canada (17)..........	1885	507,000	501,960	H. S. Strathy.....	Toronto........	....	100
	NOUVELLE-ECOSSE.							
26	Banque de la Nouvelle-Ecosse (25)....	1832	1,114,300	1,114,300	Thos. Fyshe.....	Halifax *	7 p. 100	100
27	Union Bank of Halifax (6)..........	1856	500,000	500,000	E. L. Thorne.....	"	5 "	50
28	People's Bank of Halifax (9)	1864	600,000	600,000	Jonh Knight.....	"	5 "	20
29	Banque de Yarmouth..........	......	300,000	300,000	T. W. Johns.....	Yarmouth......	6 "	75
30	Merchant's Bank of Halifax (21)......	1869	1,000,000	1,000,000	D. H. Duncan....	Halifax *	6 "	100
31	Commercial Bank of Windsor, N.S (2)	1866	500,000	260,000	W. Lawson.......	Windsor	7 "	40
32	Halifax Banking Co (15)...............	......	500,000	500,000	W. L. Pitcaithly.	Halifax	6 "	20
33	Exchange Bank of Yarmouth........	......	....	....	A. S. Murry......	Yarmouth......	....	....
	NOUVEAU-BRUNSWICK.							
34	Banque du Nouveau-Brunswick......	1820	500,000	500,000	J. Clawson.......	St-Jean.........	12 p.100	100
35	" de Saint-Stephens............	1836	200,000	200,000	J. F. Grant.......	St-Stephens....	5 "	100
36	People's Bank.........................	......	....	150,000	John Spurden....	Frédéricton....	....	50
	ILE DU PRINCE-EDOUARD.							
37	Merchants' Bank of P. Ed. Island.....	1871	500,000	....	Wm. McLean....	Charlottetown..	3½p. 100	32 44
38	Summerside Bank....................	......	500,000	....	R. McC. Stavert..	Summerside....	....	....
	TERRE-NEUVE.							
39	Commercial Bank of Newfoundland.	......	300,000		Henry Cooke.....	St-Jean........		
40	Union Bank of Newfoundland	......	....	....	James Goldie.....	"		
41	Banque des Isles St-Pierre et Miquelon	......	....	50,000	....	St-Pierre		
	MANITOBA.							
42	Commercial Bank of Manitoba (10)....	.....	500,100	271,500	R. T. Rokeby.....	Winnipeg......	7 p. 100	....
	COLOMBIE ANGLAISE.							
43	Bank of British Columbia (6)..........	......	2,433,333	1,825,000	Wm. C. Ward....	Victoria	6 p. 100	....

Nota.—Le chiffre, entre parenthèses, à la suite du nom d'une banque, indique le nombre d'agences en Canada.
(*) L'astérisque après le nom du bureau principal d'une banque veut dire que cette banque a une agence à Montréal.

COUR SUPÉRIEURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

DISTRICTS.	COMTÉS, ETC., Compris dans le district.	CHEFS-LIEUX.	TERMES.	PROTONOTAIRES.	SHERIFS.
Arthabaska..	Arthabaska, Drummond et Mégantic......	Arthabaskaville........	18-21 de chaque mois, sauf juillet et août, 16-19 décembre	Rainville & Laurier.	HEMMING, TOUSSIGNANT.
Beauce.......	Beauce et Dorchester.....	Saint-Joseph	13-19 mars, juin et nov.	Vézina & Chassé. ..	G. O. Taschereau.
Beauharnois..	Beauharnois, Huntingdon et Chateauguay.........	Beauharnois...........	23-28 fév., mai, sept. et décembre	M. Branchaud......	Philémon Laberge
Bedford......	Shefford, Missisquoi et Brome.................	Sweetsburg	le 2e lundi, les 4 jours jurid. suiv. chaq. m. sauf juillet et août..	Léonard & Noyes...	Chs. S. Cotton.
Chicoutimi...	Chicoutimi..............	Chicoutimi.............	17 au 21 janvier, 3-7 juin et 13-19 octobre	Franç.-X. Gosselin.	Ovide Bossé.
Gaspé........	Gaspé et Bonaventure....	Percé	28 janv. au 3 fév., 1-7 juin et 21-26 oct.....	Joseph X. Lavoie...	James T. Tuzo.
		New-Carlisle.........	15-20 janv. et juin, 3-8 oct	G. F. Maguire......	W. M. Sheppard.
Iberville	Saint-Jean Napierville et Iberville	Saint-Jean	9-13 de chaque mois, sauf juillet et août...	Marchand & Bélanger	Charles Arpin.
Joliette.......	Joliette, l'Assomption et Montcalm	Joliette................	les premiers lundis et les quatre jours suivants de chaque mois sauf juillet et août..	DESROCHERS, DUCHARME...	A. M. Rivard.
Kamouraska .	Kamouraska et Témiscouata.................	Fraserville.............	19-22 mars, mai, sept, et 14-17 déc.........	J. G. Pelletier......	F. A. Sirois.
Montmagny ..	Montmagny, l'Islet et Bellechasse.	Montmagny	13-19 février, 6-12 mai, 13-19 octobre.......	Bender & Martineau	J. B. A. Lépine.

Réponse à l'anagramme No 5 de l'*Almanach Agricole :*

LÉGER-GRÊLE.

Montréal	Hochelaga, Jacques-Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie. Chambly et Verchères, et la cité de Montréal	Montréal	16 janv. au 20 avril, 1 mai au 30 juin, 9 sept. au 20 déc.	Hon. Art. Turcotte	Hon. R. Thibeaudeau.
Ottawa	Ottawa et Pontiac	Aylmer	14-20 janv., 20-24 avril, 14-20 sept., 20-26 nov.	....	L. M. Coutlée.
Québec	Lévis, Lotbinière, Montmorency, Portneuf, Québec et la paroisse de Beaumont	Québec	5 premiers j. jurid. de cha. mois, sauf janv. juil. et août, et les 5 j. jur. qui suiv. le 15 (sauf juill. et août).	Fiset, Burroughs et Campbell	C. A. E. Gagnon.
Richelieu	Richelieu, Yamaska et Berthier	Sorel	1-11 fév., mars, avril, mai, juin, oct. nov. déc. et 11-16 sept.	Ant. N. Gouin	P. Guévremont.
Rimouski	Rimouski	Rimouski	16-21 mars et oct., 14-17 juin et décembre.	Letendre et Chamberland	Alph. Couillard.
Saguenay	Charlevoix et Saguenay	Murray-Bay	13-20 février, 17-21 juin, 5-8 septembre, 8-12 novembre	J. A. Martin	P. H. Cimon.
St-François	Richmond, Wolfe, Compton, Stanstead, partie d'Arthabaska et la cité de Sherbrooke	Sherbrooke	10 au 13 de chaq. mois sauf juill., et août	Cabana et Bowen	John McIntosh
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe. Bagot et Rouville	St-Hyacinthe	1-6 de chaq. mois sauf janv., juillet, août et sept.	Roy et Beauregard.	V. B. Sicotte.
Terrebonne	Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes	Ste-Scolastique	20-26 janvier, mars, juin et octobre	Chs de Montigny	J. W. Lapointe & F. X. Prévost.
Trs.-Rivières	Maskinongé, St-Maurice Champlain, Nicolet et la cité des Trs-Rivières.	Trois-Rivières	16-24 de ch. mois, sauf juill. et août, 16-20 déc.	Alfred Désilets.	Ch. Dumoulin

Réponse à l'anagramme No 6 de l'*Almanach Agricole :*
TORCHE-HECTOR.

Cour Criminelle.

DISTRICTS.	CHEFS-LIEUX.	TERMES.	Greffiers de la C.
Arthabaska .	Arthabaskaville	Mars 22 et oct. 22.	Rainville & Laurier.
Beauce	St-Joseph	Mars 20 et sept. 20.	Vézina & Chassé.
Beauharnois.	Beauharnois ...	Mars 1er et oct. 1er	M. Branchaud.
Bedford.....	Sweetsburg ...	Mars 1er et sept. 1er.	Léonard & Noyes.
Chicoutimi ..	Chicoutimi	Janv. 16 et juin 2...	F. X. Gosselin.
Gaspé.	Percé	Janv. 28 et oct 21...	Joseph X. Lavoie.
	New-Carlisle ..	Janv. 20 et juin. 20.	G. F. Maguire.
Iberville	St-Jean	Mars 25 et oct. 25 ..	Marchand et Bélanger.
Joliette	Joliette	Juin 15 et déc. 15...	Desrochers et Ducharme.
Kamouraska.	Fraserville	Mai 6 et novemb. 10	J. G. Pelletier.
Montmagny .	Montmagny ...	Mars 25 et oct. 25 .	Bender et Martineau.
Montréal....	Montréal	1 mr.,juin,sep , 2 no	L. W. Sicotte.
Ottawa	Aylmer	Juin 10 et déc. 10 ..	....
Québec	Québec	Avril 10 et oct. 10.	W. E. Duggan.
Richelieu ...	Sorel.........	Janv. 14 et juill. 2	Antoine N. Gouin.
Rimouski ...	Rimouski	Mars 22 et oct. 22..	Letendre & Chamberland.
Saguenay ...	Murray-Bay....	Juin 22 et fév. 16...	J. A. Martin.
St-François .	Sherbrooke	Mars 1er. et oct. 1er	Cabana et Bowen.
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe ..	Juin 19 et déc. 19...	Roy et Beauregard.
Terrebonne..	Ste-Scolastique.	Janv. 7 et juil. 2...	Ch. de Montigny.
T.-Rivières..	Trois-Rivières .	Juin 4 et déc. 4.....	S.L.deLottinville.

Cour Supérieure.

(Juridiction pour sommes au-dessus de $200.)
Hon. Ls. E. N. Casault, Juge en chef ($6,000).

JUGES.	RÉSIDENCE.	DISTRICT.	
Hon Ls E. N. Casault....	Québec.	Québec et une partie d'Arthabaska.	$5,000 chacun.
" B. Caron............			
" Fred. Wm. Andrews			
" A. B. Routhier.......			
"	Montréal.	Montréal et une partie de Terrebonne.	
" M. M. Tait..........			
" L. A. Jetté			
" L. O. Loranger......			
" M. Mathieu.........			
" Charles Gill.			
" C. P. Davidson.....			
" J. S. Archibald......			
" S. Pagnuelo..........			
" Charles I. Doherty..			
" H. T. Taschereau..	Montréal.........	Terrebonne.	$4,000 chacun.
" J. B. Bourgeois......	Trois-Rivières.	Trois-Rivières.	
" E. T. Brooks........	Sherbrooke	St-François.	
" H. C. Pelletier......	Berthier en bas	Beauce et Montmagny.	
" H. G. Malhiot.	Aylmer........	Ottawa et cté. d'Argenteuil.	
" L. Tellier	St-Hyacinthe ..	St-Hyacinthe.	
" W. W. Lynch.......	Knowlton......	Bedford.	
" J. A. Ouimet	Sorel...........	Richelieu.	
" J. A. Gagné..........	Chicoutimi.....	Saguenay et Chicoutimi.	
" L. A. Billy...........	Québec.........	Gaspé.	
" Chs de Lorimier.....	Joliette	Joliette.	$3,500
" L. Bélanger.........	Beauharnois.	Beauharnois et Terrebonne.	
" A. N. Charland.....	Saint-Jean.....	Iberville.	
" M. A. Plamondon...	Arthabaskaville	Arthabaska.	
" Ernest Cimon.......	Fraserville....	Kamouraska.	
" J. E. Larue	Rimouski	Rimouski.	

COUR SUPRÊME DU CANADA. (Siège a Ottawa.)

Hon. sir Henry Strong,...........juge en chef, ($8,000.)

" Télesphore Fournier,
" Henri Elzéar Taschereau,
" John Wellington Gwynne.
" Robert Sedgewick.
" George King.

Juges puisnés, ($7,000 chacun.)

Registraire,—R. Cassels, C. R.

Secrétaire,—George Duval, C. R.

JUDICATURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

COUR DU BANC DE LA REINE.

Hon. A. Lacoste, juge en chef, ($6,000.)

Hon. J. S. C. Wurtele,
" L. F. G. Baby,
" Jean Blanchet,

Juges puisnés, ($5,000.)

Hon. J. G. Bossé,
" R. N. Hall.

COUR DE CIRCUIT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

District d'Arthabaska.—Siège à Arthabaskaville, le 16 et 17 de chaque mois, sauf juillet et août, 14 et 15 décembre.

District de Beauce.—Siège à Saint-Joseph de la Beauce, du 7 au 12 de mars, juin et novembre. *A Sainte-Hénédine,* du 2 au 5 de mars, juin et novembre. *A Lambton,* du 26 au 29 janvier et du 24 au 27 septembre.

District de Beauharnois.—Siège à Beauharnois, du 17 au 22 de février, mai, septembre et décembre. *A Ste-Martine,* pour le comté de Chateauguay, du 1er au 4 février, mai et septembre. *A Huntingdon,* pour le comté de Huntingdon, du 8 au 11 février, mai et septembre.

District de Bedford.—Siège à Sweetsburg, le deuxième lundi et les quatre jours juridiques suivants de chaque mois, sauf juillet et août. *A Waterloo,* pour le comté de Shefford, du 10 au 13 de février, avril, juin et octobre. *A Knowlton,* pour le comté de Brome, 16 et 17 janvier, mars, mai et septembre. *A Bedford,* pour le comté de Missisquoi, 15 et 16 février, avril, juin et octobre. *A Farnham,* 18 et 19 janvier, mars, mai et septembre.

District de Chicoutimi.—Siège à Chicoutimi, du 14 au 16 janvier, du 28 mai au 1er juin et du 7 au 12 octobre.

District de Gaspé.—Siège à Percé, pour le comté de Gaspé, du 25 au 28 janvier, du 26 au 31 mai, et du 15 au 20 oct. *A New-Carlisle,* pour le comté de Bonaventure, du 11 au 14 janvier, du 10 au 14 juin et du 29 septembre au 2 octobre.

District d'Iberville.—Siège à Saint-Jean, du 14 au 18 de chaque mois, sauf janvier juillet et août. *A Napierville,* le 21 de février, juin et octobre. *A Iberville,* le 18 de févier juin et octobre.

District de Joliette.—Siège à Joliette, les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine suivant le terme de la Cour Supérieure.—A *l'Assomption,* les deux premiers jours de mars, juin, septembre, novembre et les 27 et 28 décembre.—A *Sainte-Julienne,* pour le comté de Montcalm, les 3 et 4 mars, juin, septembre et décembre.

District de Kamouraska.—Siège à Fraserville, du 15 au 18 des mois de mars, mai, sept. et du 10 au 14 déc. *A Saint-Jean-Baptiste* (Ile-Verte), du 11 au 13 fév., juin et oct. *A Kamouraska* (village), du 15 au 17 fév., juin et oct.

District de Montmagny.—Siège à Montmagny, du 7 au 12 février, octobre et du 1er au 5 mai. *A Saint-Michel,* pour le comté de Bellechasse, du 1er au 3 avril, octobre, et du 2 au 4 juillet. *A Saint-Jean Port-Joli,* pour le comté de l'Islet, du 20 au 22 février, octobre, et du 13 au 15 mai.

District de Montréal.—Siège à Montréal, du 15 au 20 janvier, et du 1er au 20 de chaque mois, sauf juillet et août.

District d'Ottawa.—Siège à Aylmer, du 9 au 13 janvier et septembre, du 15 au 19 avril et novembre. *A Hull,* du 26 au 30 janvier, du 1er au 5 mai, du 27 septembre au 1er octobre et du 28 novembre au 2 décembre. A *Papineauville,* du 5 au 9 février, du 11 au 15 mai et du 6 au 10 octobre.

District de Québec.—Siège à Québec, les premiers cinq jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juillet et août, et les cinq jours juridiques qui suivent le 15, sauf juillet et août.

District de Richelieu.—Siège à Sorel, du 13 au 15 de fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov. et déc., et du 17 au 19 sept. *A Berthier,* pour le comté de Berthier, du 11 au 13 janv., du 17 au 19 de fév., mars, mai, juin, oct. et nov., les 20 et 21 sept. *A Saint-François du Lac,* pour le comté d'Yamaska, les 26 et 27 des mois de fév., mars, mai, juin, sept. et oct., du 17 au 19 sept.

District de Rimouski.—Siège à Rimouski, du 10 au 15 mars et oct., du 10 au 13 juin et décembre, *A Saint-Jérôme* (de Matane), du 18 au 20 fév., juin et septembre.

District de Saguenay.—Siège à Saint-Etienne de la Malbaie, du 21 au 23 février, du 12 au 16 juin, du 1er au 4 septembre, du 3 au 7 novembre. *A Baie St-Paul*, pour le comté de Charlevoix, du 20 au 23 janvier, du 22 au 25 mai et du 1er au 2 octobre.

District de Saint-François.—Siège à Sherbrooke, du 14 au 17 de chaque mois de l'année, sauf juillet et août. *A Stanstead*, du 18 au 20 février, juin et novembre. *A Coaticook*, du 22 au 24 février, juin et novembre. *A Dunville*, du 22 au 24 janvier, mai et septembre. *A Cookshire*, pour le comté de Compton, le 25 janvier, mai et septembre. *A Richmond*, du 19 au 21 janvier, mai et septembre. *A Ham Sud*, pour le comté de Wolfe, du 4 au 6 février, juin et novembre.

District de Saint-Hyacinthe.—Siège à Saint-Hyacinthe, du 14 au 18 des mois de février, avril, juin, octobre et décembre. *A Marieville*, pour le comté de Rouville, du 10 au 12 de février, avril, juin, octobre et décembre.

District de Terrebonne.—Siège à Sainte-Scolastique, du 14 au 19 des mois de janv. mars, juin et oct. *A Saint-Jérôme*, du 10 au 14 des mois de mars, juin et oct. *A Lachute*, pour le comté d'Argenteuil, du 8 au 12 fév., mai, et du 11 au 14 octobre.

District des Trois-Rivières.—Siège aux Trois-Rivières, du 13 au 15 de chaque mois, sauf janvier, juillet et août. *A Louiseville*, pour le comté de Maskinongé, les 4 et 5 février, juin et octobre. *A Nicolet*, pour le comté de Nicolet, les 11 et 12 février, mai et octobre.

La Loi de Chasse et de Pêche pour la Province de Québec.

(*Extrait.*)

LA LOI DE CHASSE.

La loi qui régit actuellement la chasse, en cette Province, est l'Acte 47 Vict., chap. 25, et l'Acte 50 Vict., chap. 16.

1. Il est défendu, en cette province, de chasser, tuer ou prendre : le *chevreuil*, du 1er janvier au 1er octobre de chaque année : l'*orignal* et le *caribou*, du 1er février au 1er septembre.

2. Il est défendu après les dix premiers jours de prohibition, aux compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter tout ou partie (*à l'exception de la peau*) de l'*orignal*, du *caribou* ou du *chevreuil*, sans autorisation du commissaire des terres de la couronne, et toute compagnie de chemins de fer, de bateaux à vapeur ou autre, ou toute personne favorisant, de quelque manière que ce soit, la contravention à cette section, sera passible d'une amende.

3. Aucune personne (blanche ou cuivrée) n'a le droit, à moins d'être domiciliée dans la province de Québec, ou dans celle d'Ontario, et d'avoir préalablement obtenu un permis du commissaire des terres de la couronne à cet effet, de tuer ou prendre vivants, durant une saison de chasse, plus de deux *orignaux*, quatre *chevreuils*, trois *caribous*.

4. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre : — le *castor*, le *vison*, la *loutre*, la *marte* et le *pékan*, entre le 1er avril et le 1er novembre de chaque année ; le *lièvre*, entre le 1er février et le 1er novembre de chaque année ; le *rat-musqué*, entre le 1er mai de chaque année et le 1er avril suivant, mais seulement dans les comtés de Maskinongé, Yamaska, Richelieu et Berthier.

5. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre ;—*a*, la *bécasse*, la *bécassine* ou les *perdrix* d'aucune espèce, entre le 1er février et le 1er septembre de chaque année ; *b.* les *macreuses*, les *sarcelles*, ou les *candrds sauvages* d'aucune espèce, excepté les *harles* (*becs-scies*,) le *huard* et les *goélands*, entre le 1er mai et le 1er septembre de chaque année ; *c*, aucun des oiseaux précités—excepté la *perdrix* — en aucun temps, entre une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil ; et durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder exposés, sous aucun prétexte, des leurres ou appelants, soit près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage ; de déranger, endommager, cueillir ou enlever, en aucun temps, les œufs d'aucune espèce des oiseaux dont la chasse est prohibée par la présente section, ainsi que ceux du *cygne sauvage*, de l'*oie sauvage* ou l'*outarde* ; et les vaisseaux ou chaloupes employés à déranger, cueillir ou enlever les œufs d'aucune espèce des dits oiseaux, peuvent, ainsi que les œufs, être confisqués et vendus. Néanmoins, dans les parties de la province, à l'est et au nord des comtés de Bellechasse et Montmorency, les habitants peuvent, en tout temps, mais pour leur nourriture seulement, chasser, tuer ou prendre les oiseaux mentionnés dans le paragraphe *b* de la présente section.

6. Il est défendu de prendre, en aucun temps, par le moyen de cordes, collets, ressorts, cages, filets, fosses ou trappes d'aucune espèce, aucun des animaux ou oiseaux dont la chasse est prohibée par les sections 1 et 5—excepté les *perdrix*—et de placer, construire, ériger ou tendre, entièrement ou en partie, un engin quelconque pour cet objet ; et quiconque trouve quelque engin ainsi placé, construit, érigé ou tendu, de quelque nature qu'il soit, peut s'en emparer et le détruire, ainsi que les pièges ou trappes, dressés ou tendus pour prendre les animaux à fourrure mentionnés dans la section 4 du présent acte, lorsque ces pièges ou trappes demeurent ainsi dressés ou tendus durant le temps où la chasse de ces animaux est prohibée.

Il est défendu de se servir, pour la chasse des oiseaux mentionnés dans la section 5, d'aucune arme à feu ayant plus que huit de calibre.

7. Il est défendu entre le 1er mars et le 1er septembre de chaque année, de chasser, tuer ou prendre, au moyen de filets, trébuchets, pièges, collets, cages ou autrement, tous les oiseaux connus sous la dénomination d'oiseaux percheurs tels que les *hirondelles*, le *tritri*, les *fauvettes*, les *moucherolles*, les *pics*, les *engoulevents*, les *pinsons* (*rossignol*), *oiseau-rouge*, *oiseau-bleu*, etc., les *mésanges*, les *chardonnerets*, les *grives*, *merles*, *flûtes-des-bois*, etc.), les *roitelets*, le *goglu*, les *mainales*, les *gros-becs*, l'*oiseau-mouche*, les *coucous*, les *hibous*, etc. — ou d'en enlever les nids ou les œufs — sauf et excepté les *aigles*, les *faucons*, les *éperviers*, et autres oiseaux de la famille des *falconides*, le *pigeon-voyageur* (*tourte*), le *martin-pêcheur*, le *corbeau*, la *corneille*, les *jaseurs* (*récollets*), les *pies-grièches*, les *geais*, la *pie*, le *moineau*, les *étourneaux* ; et quiconque trouve quelques filets, trébuchets,

pièges, collets, cages, etc., ainsi placés ou tendus peut s'en emparer ou les détruire.

La présente section ne s'applique pas, toutefois, aux oiseaux de basse-cour.

Il est défendu en aucun temps de faire usage de strychnine, ni d'aucun autre poison délétère, soit minéral, soit végétal, ni de fusils tendus dans le but de chasser ou prendre, tuer ou détruire aucun des animaux mentionnés dans cet acte.

Mais tout tel animal ou partie d'icelui peut être acheté ou vendu, quand pris légalement, pendant dix jours à compter de l'expiration des différents temps respectivement fixés par le présent acte, pour en faire la chasse.

Toute personne n'ayant pas son domicile dans la province de Québec ou dans celle d'Ontario, ne peut en aucun temps faire en cette province la chasse, dans le sens du présent acte, sans y être autorisée par un permis à cet effet.

Ce permis peut, sur paiement d'un honoraire de vingt piastres, être accordé par le commissaire des terres de la couronne, à toute personne non domiciliée dans l'une des dites provinces, qui lui en fait la demande et est valable pour toute une saison de chasse, il doit être contresigné par le surintendant de la chasse, et ne peut être transféré.

Tout agent des terres ou des bois de la couronne, et tout garde-forestier nommés par le commissaire des terres de la couronne sont, pendant la durée de leurs fonctions comme tels, *ex-officio* garde-chasse pour la division confiée à leur surveillance respective.

N. B.—Chaque infraction aux prohibitions ci-dessus énumérées est passible d'une amende variant de *deux* à *cent dollars*, ou d'emprisonnement à défaut de paiement immédiat.

LA LOI DE PÊCHE.

Il est contre la loi de prendre : le *doré* du 15 avril au 1er mai ; le *maskinongé* du 25 mai au 1er juillet; *l'achigan*, du 10 mai au 30 juin; le *saumon* (avec des rêts), du 1er août au 1er mai; le *saumon* (à la mouche) du 15 août au 1er février; la *truite rouge*, de ruisseau ou de rivière, du 1er octobre au 1er mai ; la *truite grise* des lacs et la *truite saumonée*, du 15 octobre au 1er décembre ; la *ouananiche*, du 15 septembre au 1er décembre; le *poisson blanc*, du 10 novembre au 1er décembre.

La pêche avec des filets et des seines, sans licence, est prohibée. Les filets doivent être levés le samedi soir jusqu'au lundi matin.

Il est, en tout temps défendu de *barrer* les chenaux et les baies avec des seines ou des filets.

Cette loi s'applique aussi bien aux sauvages qu'aux blancs.

La pêche à la seine ou filet est prohibée dans les rivières suivantes, savoir : la rivière du Nord, comté d'Argenteuil, la rivière au Saumon, comté de Huntingdon, les rivières Magog et

Massawippi, comté de Stanstead et de Sherbrooke. La limite de prohibition s'étend à un demi-mille de chaque côté de l'embouchure de chacune de ces rivières, spécialement réservées pour la propagation naturelle ou artificielle du poisson.

Aucune personne ne pourra, durant le temps où il est défendu de pêcher, prendre, tuer, vendre, acheter ou avoir en sa possession aucune espèce de poissons mentionnés plus haut.

N. B.—Chaque infraction aux prohibitions ci-dessus énumérées est passible d'une amende variant de *cinq* à *vingt dollars*, ou d'emprisonnement à défaut de paiement immédiat.

Quiconque poursuivra et obtiendra jugement contre aucune personne convaincue d'avoir agi en contravention avec la loi de Pêche et de Chasse, recevra du club une récompense de cinq à cinquante dollars, suivant le cas.

DÉFENSE D'EXPORTER LE GIBIER.

Par l'item 657 du tarif de 1884, et par l'item 748 du supplément de 1885, *l'exportation* des chevreuils, dindes sauvages, cailles, perdrix, poules de prairie, bécasses rouges (*woodcock*), est *prohibée*, soit en carcasse, soit en morceaux, et toute personne exportant ou cherchant à exporter tels articles, sera pour chaque offense passible d'une amende de *cent dollars*, et l'article qu'on aura tenté d'exporter ainsi sera *confisqué*, et pourra, s'il y a des raisons plausibles de supposer l'intention d'exportation, être saisi, par tout officier des Douanes, et si telle intention est prouvée elle sera punie comme infraction aux lois de Douane.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la chasse ou la pêche, au secrétaire du club de protection de la Chasse et de la Pêche de la Province de Québec.

P. O. Boîte 398 }
130 rue Saint-Jacques. } Montréal.

INCONVÉNIENTS DU PARTAGE.

Un jour, un ouvrier, au milieu de camarades qui s'échauffaient beaucoup à propos du communisme et du partage, se mit à les plaisanter de façon à mettre bientôt les rieurs de son côté.

Le plus malin de la bande, impatienté de voir les rires se propager, et ses amis hurler au lieu de répondre, s'écrie de sa plus grosse voix :

—Tu parles contre le partage, tu ne sais pas seulement ce que c'est.

L'ouvrier interpellé ne répond rien.—Il se hâte de se dépouiller de sa méchante blouse, la déchire en deux brusquement, puis en quatre, puis en huit et en distribue les morceaux à ses camarades.

Ceux-ci le regardaient ébahis .....

—Mes amis, s'écrie-t-il enfin, le partage, c'est comme vous voyez, le bon moyen de faire avec un tout utile à quelqu'un, un tas de petits morceaux qui ne serviraient à personne.

Il était difficile de mieux démontrer.